

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Juin 2020

Table des matières

Liste des graphiques	5
Liste des tableaux	5
Liste des encadrés	5
RESUME	6
INTRODUCTION	11
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	12
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES	17
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	17
2.1.1. PRODUCTION	17
2.1.2. PRIX ET INFLATION	19
2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	20
2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	21
2.1.5. SITUATION MONETAIRE	22
2.1.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019	22
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	22
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO	25
2.2.1. PRODUCTION	25
2.2.2. PRIX ET INFLATION	27
2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	28
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	29
2.2.5. SITUATION MONETAIRE	30
2.2.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019	30
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE	33
2.3.1. PRODUCTION	33
2.3.2. PRIX ET INFLATION	35
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	36
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	37
2.3.5. SITUATION MONETAIRE	38
2.3.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019	38
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	38
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU	41

2.4.1	PRODUCTION	41
2.4.2	PRIX ET INFLATION	43
2.4.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	43
2.4.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	44
2.4.5.	SITUATION MONETAIRE	44
2.4.6	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019.....	45
2.4.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	45
2.5.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI	47
2.5.1.	PRODUCTION	47
2.5.2	PRIX ET INFLATION	49
2.5.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	50
2.5.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	51
2.5.5.	SITUATION MONETAIRE	51
2.5.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019.....	52
2.5.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	52
2.6	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....	55
2.6.1.	PRODUCTION	55
2.6.2.	PRIX ET INFLATION	57
2.6.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	57
2.6.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	59
2.6.5.	SITUATION MONETAIRE	59
2.6.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019.....	59
2.6.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	60
2.7	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL	62
2.7.1	PRODUCTION	62
2.7.2	PRIX ET INFLATION	64
2.7.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	64
2.7.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	66
2.7.5.	SITUATION MONETAIRE	66
2.7.6	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019.....	67
2.7.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	67
2.8	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO.....	69
2.8.1	PRODUCTION	69
2.8.2.	PRIX ET INFLATION	71
2.8.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	72

2.8.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	73
2.8.5.	SITUATION MONETAIRE	74
2.8.6	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019.....	74
2.8.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	75
3.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION	77
3.1	PRODUCTION	77
3.2	PRIX ET INFLATION.....	79
3.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	79
3.4	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS.....	82
3.5	SITUATION MONETAIRE	84
3.6	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019	85
3.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	88
4.	ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2021.....	91

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril.....	14
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel au Bénin	19
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Burkina Faso	27
Graphique 4 : Evolution du Taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Côte d'Ivoire	35
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Guinée-Bissau.....	42
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Mali.....	49
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Niger	57
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Sénégal	64
Graphique 9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Togo	71
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de l'Union	79

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2018 à 2021 (%)	13
Tableau 2 : Evolution des indicateurs de convergence du Bénin.....	24
Tableau 3 : Evolution des indicateurs de convergence du Burkina Faso.....	32
Tableau 4 : Evolution des indicateurs de convergence de la Côte d'Ivoire	40
Tableau 5 : Evolution des indicateurs de convergence de la Guinée-Bissau.....	46
Tableau 6 : Evolution des indicateurs de convergence du Mali.....	54
Tableau 7 : Evolution des indicateurs de convergence du Niger	61
Tableau 8 : Evolution des indicateurs de convergence du Sénégal	68
Tableau 9 : Evolution des indicateurs de convergence du Togo	76
Tableau 10 : Etat de convergence dans l'Union en 2019.....	90

Liste des encadrés

Encadré 1 : Travaux de rebasage des PIB et de passage au SCN 2008 dans les Etats membres de l'UEMOA	10
Encadré 2 : Interventions sur les marchés de capitaux	81
Encadré 3 : Etat de réalisation des critères de convergence dans l'Union en 2019	87

RESUME

En 2019, la croissance économique mondiale s'est située à 2,9%, selon le FMI, contre 3,6% en 2018, en relation avec un ralentissement de la production manufacturière et des échanges commerciaux. Pour 2020, le taux de croissance serait de -4,9%, en raison des effets de la crise sanitaire liée au coronavirus (COVID-19) sur l'économie mondiale.

En Afrique subsaharienne, la croissance est ressortie à 3,1% en 2019 contre 3,3% en 2018. Dans la CEDEAO, le taux de croissance est ressorti à 3,6% en 2019 après 3,4% un an plus tôt. Au Nigeria, le taux de croissance s'est établi à 2,2% en 2019, après 1,9% en 2018, sous l'effet d'un redressement de la production et des cours du pétrole. Pour 2020, le taux de croissance en Afrique subsaharienne est projeté à -3,2%.

Le taux d'inflation dans les pays avancés s'est situé à 1,4% en 2019 contre 2,0% en 2018, dans la logique du fléchissement de la croissance et des prix de l'énergie. En Afrique subsaharienne, l'inflation annuelle moyenne est ressortie à 8,4% en 2019, après 8,5% en 2018.

Sur le marché des matières premières, l'indice des cours des produits de base établi par le FMI a fléchi de 8,3% en 2019, sous l'effet de tensions commerciales persistantes et du ralentissement de l'économie mondiale. S'agissant des principales matières premières exportées par les pays de l'Union, les prix du cacao, du caoutchouc, de l'or et du phosphate ont affiché des hausses tandis que ceux du café robusta, du coton, de la noix de cajou, de l'huile de palme et de l'huile de palmiste se sont inscrits en baisse.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est replié vis-à-vis des principales devises, en raison du ralentissement de la croissance en zone euro et des inquiétudes politiques notamment avec la montée des euro-sceptiques en Italie.

Au plan monétaire, dans un contexte marqué par un faible niveau de la croissance mondiale, la politique monétaire s'est assouplie de manière presque simultanée dans tous les pays industrialisés et pays émergents. L'absence de tensions inflationnistes a conduit les grandes banques centrales à prendre des mesures pour réduire les risques de ralentissement de la croissance.

Dans l'Union, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,1% en 2019 contre 6,4% en 2018. Dans l'ensemble, tous les Etats membres ont réalisé de bonnes performances. Par pays, le taux de croissance en 2019, se présente comme suit : Bénin (6,9%), Burkina Faso (5,7%), Côte d'Ivoire (6,9%), Guinée-Bissau (4,5%), Mali (5,0%), Niger (5,1%), Sénégal (5,3%) et Togo (5,3%).

Pour 2020, le taux de croissance de l'Union serait de 2,4% contre une projection initiale de 6,6%. Cette perte de croissance (-4,2 points de pourcentage) serait liée aux effets négatifs de la pandémie de la COVID-19 sur les économies. Par pays, le taux de croissance en 2020 se présenterait comme suit : Bénin (+3,5%), Burkina Faso (+2,0%),

Côte d'Ivoire (+3,6%), Guinée-Bissau (-1,9%), Mali (+0,9%), Niger (+1,0%), Sénégal (+1,1%) et Togo (+1,3%).

Il convient d'indiquer que les données du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Niger et du Sénégal sont produites conformément au Système de Comptabilité National de 2008 (voir Encadré 1).

Des risques persistent sur les perspectives économiques en particulier ceux liés à l'accentuation de la crise sanitaire, des crises sécuritaire et alimentaire dans la zone du sahel ainsi qu'aux crises post électorales.

En 2019, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une maîtrise des prix. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -0,7% contre +1,2% en 2018. Cette situation est en rapport avec la bonne campagne agricole réalisée dans plusieurs Etats membres et les mesures prises par les gouvernements pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles.

Au niveau des finances publiques, la situation a été caractérisée en 2019 par une réduction des déficits. Le déficit global a représenté 2,5% du PIB contre 3,4% en 2018. Le déficit global hors dons est ressorti à 4,3% du PIB contre 5,2% en 2018. Les recettes totales et dons en 2019 ont progressé de 13,8% pour représenter 17,9% du PIB contre 16,8% en 2018, portés par les recettes fiscales, en hausse de 13,2%. Le taux de pression fiscale est ressorti à 13,8% en 2019 contre 13,0% en 2018. Les recettes non fiscales ont progressé de 9,7% pour représenter 1,8% du PIB comme en 2018.

Les dépenses totales et prêts nets en 2019 ont augmenté de 7,6% pour représenter 20,4% du PIB contre 20,2% en 2018. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes en hausse de 13,7%. La progression des dépenses courantes est principalement imputable aux dépenses salariales en hausse de 8,3% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 14,7%. Les dépenses en capital ont baissé de 1,9% après la baisse de 1,7% en 2018.

En 2019, le taux d'endettement de l'Union est ressorti à 43,8% contre 41,9% en 2018. La part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus du tiers des recettes totales dans quatre (4) Etats membres. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, son service représentant plus de 50% du service total de la dette dans six (06) Etats membres.

Pour 2020, les déficits budgétaires s'aggraveront en raison de l'impact négatif de la pandémie du coronavirus sur les finances publiques des Etats membres. Le déficit global hors dons représenterait 7,7% du PIB. Quant au déficit global, il ressortirait à 5,2% du PIB. Les recettes totales baisseraient de 2,4% pour représenter 15,1% du PIB contre 16,1% en 2019. Les recettes non fiscales, quant à elles, seraient en baisse de 15,1%. Par contre, les dons augmenteraient de 42,3% pour représenter 2,5% du PIB.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 16,5% pour représenter 22,8% du PIB. Cette évolution serait portée par les dépenses courantes en hausse de 17,0% et les dépenses en capital qui progresseraient de 13,1%.

En 2020, le taux d'endettement passerait à 43,6% contre 43,8% en 2019.

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se sont traduits en 2019 par un solde global excédentaire de 1.583,1 milliards, après un excédent de 1.088,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution est liée à la hausse des entrées nettes de capitaux au titre du compte de capital et du compte financier, dont les niveaux ont plus que couvert le déficit du compte courant.

Le déficit courant extérieur s'est réduit de 10,5% pour ressortir à 4.125,5 milliards, en raison notamment de l'amélioration du solde de la balance des biens, en lien avec la hausse des exportations des principaux produits. Le ratio des réserves en mois d'importation de biens et services s'est établi à 6,3 en 2019.

Pour l'année 2020, les échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégageraient un excédent global de 388,0 milliards, après 1.583,1 milliards une année plus tôt. Le repli du solde positif de la balance des paiements s'expliquerait par l'augmentation du déficit du compte des transactions courantes et du recul de l'excédent du compte financier. Le ratio des réserves en mois d'importation de biens et services est projeté à 6,1 en 2020.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2019, comparée à celle à fin décembre 2018, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures. Ainsi, la masse monétaire s'est consolidée de 2.873,70 milliards pour ressortir à 30.600,5 milliards.

En 2020, il est prévu une hausse de la masse monétaire de 12,2%, en liaison avec la progression des créances des institutions de dépôt sur les secteurs résidents de l'Union (+13,4%) et l'amélioration des actifs extérieurs nets (+5,3%).

En matière de convergence, au 31 décembre 2019, horizon de convergence fixé par l'Acte additionnel n°01/2015/CCEG/UEMOA, cinq (5) Etats membres ont respecté l'ensemble des trois (3) critères de premier rang contre trois (3) Etats en 2018. Pour l'année 2019, il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo. En 2020, le déficit budgétaire dépasserait 3% du PIB dans tous les Etats membres.

Au regard des dispositions du Règlement n°10/2007/CM/UEMOA notamment en son article premier et tenant compte du fait que les cinq (5) pays qui ont respecté tous les trois critères de premier rang, représentent 74,6% du PIB nominal de l'Union, soit plus des 65% requis, les conditions de convergence ont été réunies en 2019. Toutefois, les conditions d'accès à la phase de stabilité, à compter du 1^{er} janvier 2020, ne l'ont pas été, les conditions de convergence durable n'étant pas respectées.

Dans le contexte marqué par les effets de la crise sanitaire sur les économies des Etats membres, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a décidé, le

27 avril 2020, la suspension temporaire de l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. L'objectif visé est de donner une marge de manœuvre aux Etats membres dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire.

Pour parvenir à limiter l'impact de cette crise sur l'activité économique en 2020, il importe que les Etats membres veillent à la mise en œuvre effective des mesures contenues dans les plans de riposte à la pandémie. Par ailleurs, il convient de veiller également à un renforcement de la discipline budgétaire, en accordant une attention particulière aux investissements structurants.

Ainsi, les orientations de politique économique pour l'année 2021 portent sur les actions pour la stabilisation et la relance de l'activité économique dans l'Union après la crise.

Encadré 1 : Travaux de rebasage des PIB et de passage au SCN 2008 dans les Etats membres de l'UEMOA

Dans le cadre de la mise aux normes internationales des comptes nationaux, du renforcement de leur qualité et de leur harmonisation, les Etats membres ont engagé, sous l'impulsion de la Commission de l'UEMOA, à travers le Programme Statistique Régional (PSR), des travaux de rebasage de leurs comptes nationaux et de mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008).

Tous les Etats ont engagé lesdits travaux avec des niveaux d'avancement différents.

Au Bénin, la nouvelle année de base retenue est l'année 2015, en remplacement de 2007 précédemment utilisée. Le rebasage et le passage au SCN 2008 ont conduit à une réévaluation de PIB de 36,4% pour 2015.

Au Burkina Faso, l'année 2015 est la nouvelle année de base en remplacement de l'année 1999. Le rebasage et l'application du SCN 2008 ont conduit à une réévaluation du PIB de 2015 à la hausse de 13,5%.

En Côte d'Ivoire, la nouvelle année de base est 2015, en remplacement de l'année 1996 précédemment utilisée. Le rebasage et le passage au SCN 2008 ont conduit à une réévaluation de 38,2% du PIB de 2015.

En Guinée-Bissau, les travaux effectués avec 2015 comme année de base en remplacement de 2005 ont conduit à la réévaluation du PIB de 2015 à la hausse de 10,0%.

Au Mali, les résultats provisoires des travaux effectués avec la nouvelle année de base 2015 sont disponibles et indiquent une réévaluation provisoire de 16,7%.

Au Niger, les travaux effectués avec 2015 comme nouvelle année de base, en remplacement de 2006, ont conduit à une réévaluation du PIB de 2015 à la hausse de 33,5%.

Au Sénégal, la nouvelle année de base retenue est 2014 en remplacement de l'ancienne qui était 1999. Les travaux réalisés ont conduit à une réévaluation du PIB de 2014 à la hausse de 29,6%.

Le Togo a élaboré les comptes pour l'année de base 2016 et l'année courante 2017. L'année de base précédemment utilisée est 2008. La réévaluation du PIB consécutive au rebasage est de 36,5%.

La rénovation des comptes nationaux des Etats membres a pour impact la réduction des ratios de déficits budgétaires et des taux d'endettement des Etats membres. A contrario, elle induit une baisse des taux de pression fiscale.

INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2019. Il fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2020, à la lumière de l'évolution de la conjoncture caractérisée par les effets de la maladie à coronavirus (Covid-19) sur les économies de l'Union.

Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2021, portant sur les mesures à prendre pour contenir la crise sanitaire et relancer l'activité économique.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. L'environnement international ;
2. La situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. La situation économique et financière de l'Union ;
4. Les orientations de politique économique pour l'année 2021.

Le rapport est élaboré dans un contexte particulier où la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, en sa session du 27 avril 2020, a décidé de la suspension temporaire de l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont arrêtées au 19 juin 2020. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique.

Par ailleurs, il convient d'indiquer que dans le cadre du présent rapport, les données du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Niger et du Sénégal sont produites conformément au Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008).

En outre, pour 2020, les prévisions de croissance de l'ensemble des Etats membres ont été réalisées sous l'hypothèse d'une fin de la crise sanitaire au 1^{er} semestre 2020.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL¹

Selon les estimations du FMI, **la croissance économique mondiale** a enregistré un fléchissement à 2,9% en 2019 après 3,6% en 2018, en relation avec un ralentissement de la production manufacturière et des échanges commerciaux. Pour 2020, la propagation à l'échelle mondiale de la maladie à coronavirus, qui a débuté à Wuhan, en Chine en décembre 2019, impacterait négativement l'activité économique. Ainsi, l'économie mondiale connaîtrait une récession de 4,9%, avant de se redresser en 2021, avec un taux de croissance de +5,4%.

Dans les pays avancés, la croissance s'est affichée à 1,7% en 2019 contre 2,2% en 2018. Le taux de croissance ressortirait à -8,0% en 2020 avant de redevenir positif à 4,8% en 2021, après la sortie de crise sanitaire. Aux Etats-Unis, le taux de croissance est estimé à 2,3% en 2019 contre 2,9% en 2018, en lien, principalement, avec les effets de l'adoption tardive du budget (shutdown) et le fléchissement des investissements. En 2020, la crise sanitaire mondiale entraînerait une récession avec un taux de croissance de -8,0%, avant la reprise à +4,5% en 2021. Au Japon, le taux de croissance s'est situé à +0,7% contre +0,3% en 2018, sous l'effet du bon niveau de la consommation publique et privé. En 2020, il ressortirait à -5,8% avant de remonter à +2,4% en 2021. Au Royaume-Uni, la croissance économique a quasiment maintenu son rythme de 2018 en ressortant à 1,4% en 2019. En 2020, du fait de la crise sanitaire, le taux de croissance économique serait de -10,2%, mais il devrait redevenir positif à +6,3% en 2021.

Dans la zone euro, le taux de croissance économique s'est situé à 1,3% après 1,9% en 2018, en lien avec la faiblesse des exportations et le repli d'activité dans l'industrie automobile. Le ralentissement concerne les principaux pays comme l'Allemagne, la France et l'Italie qui ont enregistré des taux de croissance respectifs de 0,6%, 1,5% et 0,3% contre 1,5%, 1,8% et 0,8% en 2018. Une forte contraction de l'activité économique serait notée en 2020 pour l'ensemble de la zone, frappée durement par la pandémie du coronavirus, avec un taux de croissance projeté à -10,2% et une reprise attendue à +6,0% en 2021.

Dans les pays émergents et les pays en développement, la croissance a ralenti à 3,7% en 2019 contre 4,5% en 2018. Elle ressortirait à -3,0% en 2020 et +5,9% en 2021. En Chine, le ralentissement de la croissance s'est poursuivi pour ressortir à 6,1% contre 6,7% en 2018, en lien avec la faiblesse de la demande extérieure, suite aux mesures tarifaires imposées par les Etats-Unis. En raison de la crise sanitaire mondiale, une forte décélération serait enregistrée en 2020, le taux de croissance étant projeté à 1,0%. Ce taux serait de 8,2% en 2021. En Inde, un ralentissement a été également enregistré avec un taux de croissance de 4,2% en 2019 après 6,1% en 2018, en raison de faiblesses dans les secteurs de l'automobile et l'immobilier. Le taux de croissance serait négatif en 2020 avec un taux de -4,5% avant un rebond à 6,0% en 2021.

En Afrique subsaharienne, la croissance s'est située à 3,1% en 2019 contre 3,3% en 2018. Après la contraction de 3,2% projetée pour 2020, la croissance repartirait pour

¹ FMI, Perspectives Economiques Mondiales (Avril 2020) mises à jour en juin 2020.

ressortir à 3,4% en 2021. Dans la CEDEAO, le taux de croissance en 2019 a été de 3,6% après 3,4% en 2018. Au Nigeria, le taux de croissance a poursuivi sa remontée pour ressortir à 2,2% en 2019 après 1,9% en 2018, sous l'effet d'un redressement de la production. En 2020, il serait de -5,4%, sous l'effet conjugué de la pandémie et de la baisse des cours du pétrole, avant de se situer à +2,6% en 2021. En Afrique du Sud, le taux de croissance a fléchi à 0,2% en 2019 après 0,8% en 2018, en liaison avec des difficultés dans les secteurs agricole et minier. Il passerait de -8,0% en 2020 à +3,5% en 2021.

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2018 à 2021 (%)

	2018	2019	2020 (p)	2021 (p)
Monde	3,6	2,9	-4,9	5,4
Pays avancés	2,2	1,7	-8,0	4,8
USA	2,9	2,3	-8,0	4,5
Zone euro	1,9	1,3	-10,2	6,0
Japon	0,3	0,7	-5,8	2,4
Pays émergents et en développement	4,5	3,7	-3,0	5,9
Chine	6,7	6,1	1,0	8,2
Afrique Subsaharienne	3,3	3,1	-3,2	3,4
Afrique du Sud	0,8	0,2	-8,0	3,5
CEDEAO	3,4	3,6	-1,4	3,9
Ghana	6,3	6,1	1,5	5,9
Nigeria	1,9	2,2	-5,4	2,6

Source : FMI, WEO avril 2020 ; (p) prévision

L'inflation globale a décéléré en 2019 tant dans les pays industrialisés que dans les pays émergents et les pays en développement.

Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation s'est situé à 1,4% en 2019 contre 2,0% en 2018, lié au fléchissement de la croissance et des prix de l'énergie. Il se situerait à 0,3% en 2020. Aux Etats-Unis, la hausse des prix qui a été de 1,8% en 2019 après le niveau de 2,4% en 2018, ralentirait à 0,6% en 2020. Dans la zone euro, l'augmentation des prix a été de 1,2% en 2019 contre 1,8% l'année précédente. Elle est projetée à 0,2% en 2020. Au Royaume-Uni, l'inflation s'est affichée à 1,8% en 2019 contre 2,5% en 2018. Elle se situerait à 1,2% en 2020. Au Japon, la hausse des prix est ressortie à 0,5% contre 1,0% en 2018. La décélération des prix se poursuivrait à 0,2% en 2020.

Dans les pays émergents et les pays en développement, le taux d'inflation a été de 5,1% en 2019 après 4,8% en 2018. Il est projeté à 4,4% en 2020. En Chine, le taux d'inflation s'est élevé à 2,9% en 2019 contre 2,1% en 2018. Il se situerait à 3,0% en 2020. En Inde, la hausse des prix s'est accélérée à 4,5% contre 3,4% en 2018. Elle devrait se réduire à 3,3% en 2020.

En Afrique subsaharienne, l'atténuation des pressions inflationnistes s'est poursuivie en 2019. L'inflation annuelle moyenne est ressortie à 8,4%, après 8,5% en 2018.

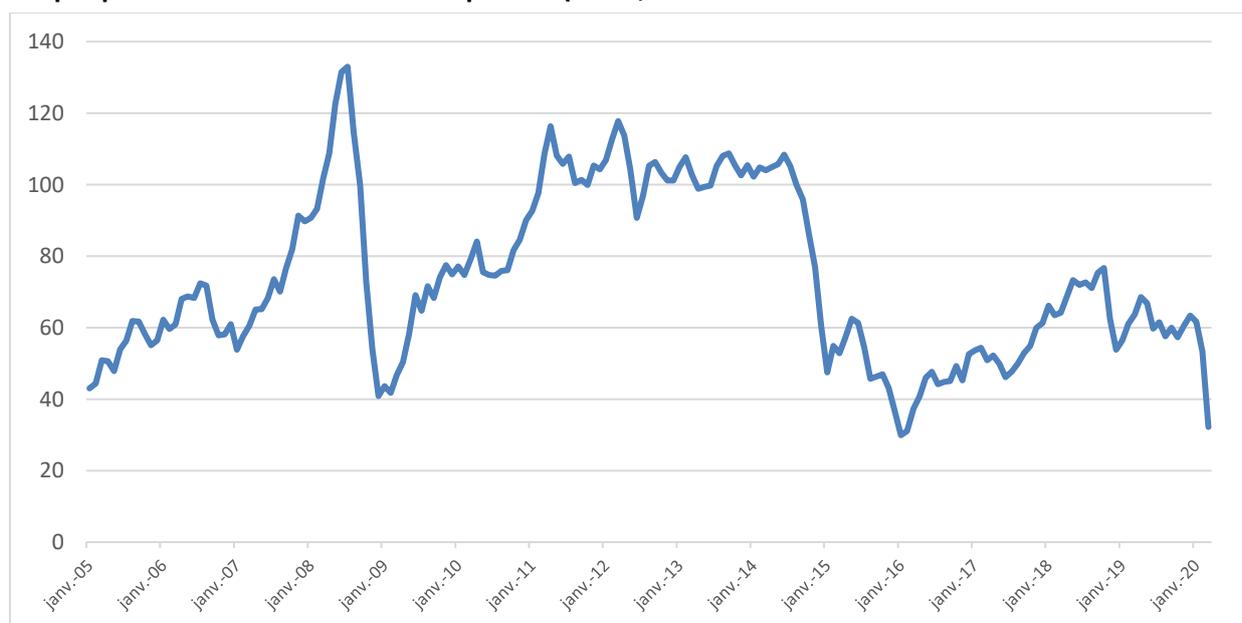
Elle remonterait à 9,3% en 2020. En Afrique du Sud, l'inflation s'est située à 4,1% après 4,6% un an plus tôt. Elle tomberait à 2,4% en 2020. La réduction de l'inflation a été observée également au Nigéria avec un taux de 11,4% en 2019 contre 12,1% l'année précédente. Pour 2020, une accélération serait observée avec un taux de 13,4%. La même tendance a été enregistrée au Ghana, le taux d'inflation étant ressorti à 7,2% contre 9,8% en 2018. Il est projeté à 9,7% en 2020.

Après le fléchissement à 3,8% enregistré en 2018, la croissance du volume du **commerce mondial** a ralenti considérablement pour ressortir à 0,9% en 2019. Cette décélération s'explique par la conjugaison de plusieurs facteurs, dont un ralentissement de l'investissement, l'effet de la montée des tensions commerciales sur les dépenses en biens d'équipement et une baisse des échanges dans le secteur de l'automobile et des pièces automobiles. En 2020, le volume du commerce mondial baisserait de 11,9%, imputable à la contraction de la demande mondiale du fait de la crise.

Sur le **marché des matières premières**, l'indice des cours des produits de base établi par le FMI a fléchi de 8,3% en 2019, sous l'effet de tensions commerciales persistantes et du ralentissement de l'économie mondiale.

Au terme de l'année 2019, les nombreuses tensions qui ont affecté les marchés pétroliers ont entraîné une baisse des cours du brut de 10,1% pour s'établir en moyenne à 61,4 dollars contre 68,3 dollars en 2018. L'effet de la hausse de la production américaine de pétrole n'a été que partiellement compensé par celui induit par les annonces de l'OPEP (réduction de la production) et les sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela qui ont réduit les exportations de brut de ces pays. Les cours du pétrole seraient de 34,8 dollars en 2020 et 36,4 dollars en 2021.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



Source : Banque Mondiale

Les cours des métaux ont baissé d'environ 5,0% en 2019 et devraient continuer de décliner en 2020 (environ -15,0%) sous l'effet du ralentissement de la demande mondiale.

Le ralentissement de l'activité économique dans les principaux pays partenaires des Etats membres de l'UEMOA, dont la Zone euro, a eu un effet négatif sur la demande de certaines matières premières agricoles. Ainsi, les cours moyens mondiaux des produits exportés par l'Union ont enregistré des évolutions baissières, en moyenne sur l'année 2019 à l'exception de ceux de l'or (+9,7%), du caoutchouc (+4,5%) et du cacao (+2,3%). Les baisses les plus importantes ont été enregistrées pour la noix de cajou (-33,9%), l'huile de palmiste (-28,7%), le coton (-14,4%), le café robusta (-13,4%) et l'huile de palme (-5,8%).

Au **plan monétaire**, en 2019, dans un contexte marqué par un faible niveau de la croissance mondiale, la politique monétaire s'est assouplie de manière presque simultanée dans tous les pays avancés et pays émergents. L'absence de tensions inflationnistes a conduit les banques centrales grandes économies à prendre des mesures pour réduire les risques de ralentissement de la croissance, ce qui favorise des conditions financières avantageuses. En Afrique de l'Ouest, les banques centrales du Ghana et du Nigeria ont abaissé leurs taux directeurs.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale (FED) a, lors de sa réunion du 31 juillet 2019 abaissé de 25 points de base la fourchette cible des taux des fonds fédéraux, une première depuis 2008. Une baisse de 25 points est intervenue encore le 18 septembre, puis le 30 octobre 2019 pour situer la fourchette des taux à 1,50-1,75%. Cette décision vise à soutenir l'activité économique marquée par une inflation faible et un ralentissement du rythme de progression.

La Banque Centrale Européenne (BCE) a pris, le 12 septembre 2019, des mesures de relance afin de soutenir une économie européenne en plein ralentissement. Elle a, en effet, baissé le taux de facilité de dépôt de -0,4% à -0,5%, et décidé de reprendre, à compter de novembre 2019, le « quantitative easing » qui consiste à acheter des titres, essentiellement, des obligations du Trésor, sur les marchés. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que celui de la facilité de prêt marginal demeurent inchangés à respectivement 0,00% et 0,25%.

Pour sa part, la Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu son taux directeur à 0,75% et entend poursuivre le programme de rachat d'actifs eu égard aux incertitudes quant à l'issue du Brexit.

Au niveau des pays émergents, la Banque Centrale de l'Inde (RBI) a, le 04 octobre 2019, abaissé pour la cinquième fois depuis le début de l'année, son principal taux directeur de 25 points de base, pour le ramener à 5,15%, en vue de soutenir la demande, en particulier l'investissement et la consommation privée. La Banque Centrale de Russie a, le 06 septembre 2019, réduit de 25 points de base son taux directeur. Deux nouvelles baisses de 50 points et 25 points de base sont intervenues respectivement le 25 octobre et le 13 décembre 2019 pour ramener le taux directeur à 6,25%, en raison de la baisse des prévisions de croissance. Pour sa part, la Banque Populaire de Chine (PBoC) a, le 4 janvier 2019, procédé à une baisse de 100 points

de base du coefficient des réserves obligatoires applicables aux grandes institutions financières pour le fixer à 13,50%. En outre, le 18 décembre, la PBoC a également abaissé son taux de refinancement de 5 points de base à 2,65%.

Dans la sous-région ouest africaine, les banques centrales ont assoupli leurs politiques monétaires. La Banque Centrale du Ghana (BoG) a maintenu son principal taux directeur à 16,0%, après la baisse enregistrée en janvier 2019, en relation avec le recul des pressions inflationnistes. Après avoir maintenu son taux directeur à 14,0% depuis juillet 2016 pour soutenir le naira et freiner l'inflation, la Banque Centrale du Nigeria (CBN) l'a abaissé, le 26 mars 2019 de 50 points de base à 13,5%, afin de stimuler la croissance économique du pays.

Au niveau de la zone CEMAC, la Banque centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a maintenu inchangée l'orientation de sa politique monétaire. Ainsi, son principal taux directeur, le taux d'intérêt des appels d'offres, reste fixé à 3,5%.

En 2020, l'assouplissement des politiques monétaires, entamé à fin février, a été accentué en mars en vue de soutenir l'offre de crédit et d'assurer la liquidité des marchés dans le contexte de la crise sanitaire. Les banques centrales des pays avancés et des pays émergents ont procédé à plus de trente-trois (33) baisses de taux directeurs depuis le début du mois de mars 2020. Outre ces baisses de taux, elles ont adopté des mesures spécifiques visant à injecter les liquidités nécessaires au soutien de l'activité économique.

Sur les **marchés des changes**, l'euro s'est replié vis-à-vis des principales devises, en raison du ralentissement de la croissance en zone euro et des inquiétudes politiques notamment avec la montée des euro-sceptiques en Italie. Ainsi, l'euro a baissé par rapport au dollar des Etats-Unis (-5,1%), au franc suisse (-3,7%), au yen japonais (-6,5%), à la livre sterling (-0,8%) et au renminbi chinois (-0,9%).

Sur le marché ouest-africain, au terme des douze (12) mois de l'année 2019, le Franc CFA, lié en parité fixe à l'euro, a évolué de façon contrastée par rapport aux principales monnaies de la sous-région. Pour la première fois depuis 2016, le Franc CFA s'est déprécié face au dalasi gambien (-1,5%), au franc guinéen (-3,5%) et au naira nigérian (-6,5%). En revanche, le FCFA s'est apprécié par rapport au leone sierra léonais (+8,1%), au cedi ghanéen (+8,0%) et au dollar libérien (+23,7%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

Le taux de croissance réel s'est situé à 6,9% en 2019 contre 6,7% en 2018. Le maintien de cette dynamique a découlé de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise des prix. Le taux d'inflation en 2019, est ressorti à -0,9% contre +0,8% un an plus tôt. Pour 2020, il est projeté un taux de croissance de 3,5% contre 7,6% initialement prévu, du fait de la crise sanitaire.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une atténuation du déficit global qui est ressorti à 0,5% du PIB en 2019 contre 2,9% en 2018. En 2020, le déficit global représenterait 3,4% du PIB, en lien avec les effets de la crise sanitaire.

Le compte courant a dégagé un déficit représentant 4,8% du PIB contre 4,6% en 2018, tandis que le déficit courant hors dons s'est situé à 5,1% du PIB contre 4,8% un an plus tôt.

La masse monétaire s'est établie à 2.346,0 milliards, en hausse de 133,0 milliards soit 6,0% par rapport à fin décembre 2018.

En matière de convergence, les trois (3) critères de premier rang ont été respectés en 2019.

2.1.1. PRODUCTION

Au cours de l'année 2019, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,9% contre 6,7% en 2018, soutenue par l'ensemble des secteurs.

La croissance de la valeur ajoutée du secteur primaire est ressortie en 2019, à 5,2% après 7,3% en 2018. Cette évolution est induite par la promotion et les mesures d'amélioration de la productivité des filières agricoles telles que le maïs, le riz, l'anacarde et l'ananas. Ces mesures concernent notamment la mise à disposition des intrants spécifiques et des semences améliorées au profit des producteurs ainsi que le soutien aux producteurs à travers le Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA). La production de coton est estimée à plus de 732.000 tonnes, en hausse de 8,0%.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 13,6% de sa valeur ajoutée en 2019 contre 4,8% en 2018, soutenue par le dynamisme des BTP et une bonne évolution de l'ensemble des autres branches. La valeur ajoutée des BTP a augmenté de 19,1% sous l'impulsion des travaux de construction de vingt-deux (22) stades et l'asphaltage de 200 km de route. En liaison avec la bonne tenue des activités de construction, les activités extractives ont progressé de 13,2%. Les activités des industries agroalimentaires ont cru de 8,7% en 2019, en rapport avec la bonne campagne vivrière de 2018. Les autres industries manufacturières ont évolué de 16,3% en 2019, en lien avec la bonne campagne cotonnière. La mise en service en août 2019 de la Centrale

thermique de Maria-Gléta d'une capacité de 127 mégawatts, a permis la hausse de la branche « Electricité, gaz et eau » de 10,3%.

Le taux de croissance du secteur tertiaire s'est situé à 5,2% en 2019 après 5,7% en 2018, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes. La croissance de la branche « Commerce » s'est établie à 2,5%. La hausse de la valeur ajoutée de la branche « Restaurants et Hôtels » de 9,5%, s'explique par le renforcement des capacités des acteurs touristiques, l'amélioration de la qualité des services et la poursuite de la modernisation des infrastructures touristiques et hôtelières suivant les standards internationaux. Avec l'amélioration des activités commerciales et le recours au marché financier sous régional, les activités des Banques et organismes financiers ont progressé de 3,4% en 2019.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 1,5 point, 2,0 points et de 2,4 points.

Du côté des emplois, la croissance économique a été soutenue, principalement, par la formation brute de capital fixe (FBCF) qui a progressé de 10,2% en 2019 après 16,3% en 2018. Le ralentissement du rythme de croissance de la FBCF a découlé de la contraction de 25,6% des investissements publics. La composante privée a progressé de 20,2%.

S'agissant de la consommation finale, elle a été en hausse en 2019 de 3,8% comme en 2018. Sa composante privée a progressé de 3,5%, essentiellement, tirée par l'amélioration des revenus des ménages, sous l'effet de la bonne campagne agricole. La composante publique a affiché une hausse de 5,8%.

Concernant le commerce extérieur, les importations ont enregistré une hausse de 3,4% en 2019 contre 4,8% en 2018. Quant aux exportations, elles ont augmenté de 8,6% en 2019. Ce résultat serait, entre autres, imputable à la hausse des exportations du coton consécutivement à la bonne performance de la production cotonnière.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 3,1 points, 2,6 points et 1,2 point.

Le taux d'investissement global s'est établi à 25,6% en 2019 contre 26,4% un an plus tôt. Le taux d'épargne intérieure brute a été de 21,2% en 2019 contre 19,1% en 2018.

En 2020, le taux de croissance serait de 3,5% après 6,9% en 2019, du fait de la crise sanitaire. La croissance de la valeur ajoutée du secteur primaire s'établirait à 4,5%. La valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 6,5% et les activités du secteur tertiaire croitraient de 2,1%.

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2020 seraient, respectivement, de 1,3 point, 1,0 point et 1,2 point.

Du côté de la demande, la consommation finale serait en hausse en 2020 de 4,1%, tirée, principalement, par l'accroissement de la consommation publique de 20,5%. La

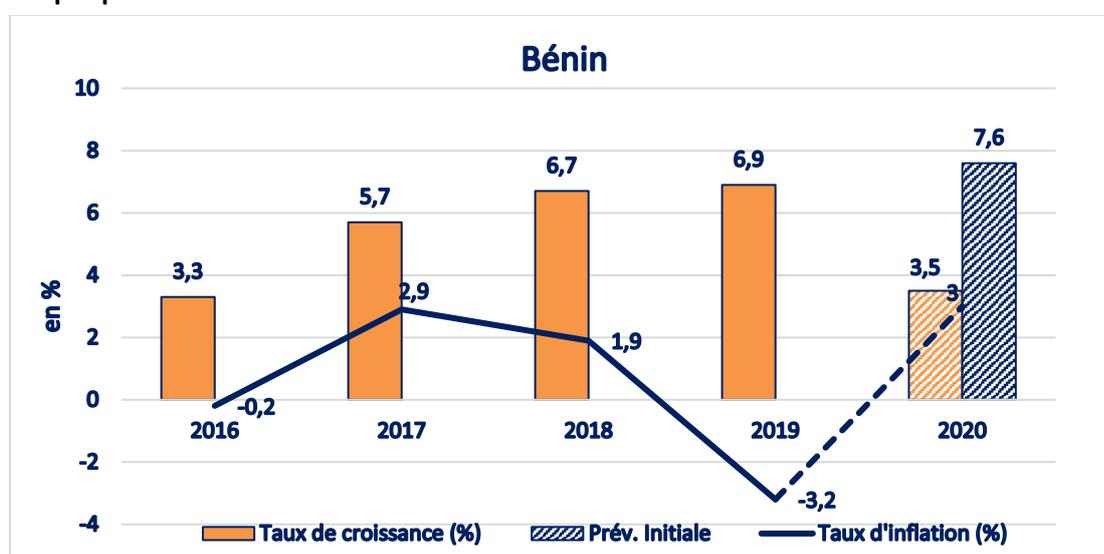
composante privée progresserait de 1,5%. Quant à la FBCF, elle régresserait de 7,0%, sous l'effet cumulé de la baisse de la composante privée de 15,6% et de la hausse de la composante publique de 42,8%.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations seraient en baisse, respectivement, de 1,4% et 7,8%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 3,2 points, -1,8 point et 2,1 points.

Le taux d'investissement global serait de 22,2% en 2020 contre 25,6% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 16,9% contre 21,2% en 2019.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel au Bénin



Source : Commission de l'UEMOA

2.1.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2019 s'est établi à -0,9% contre +0,8% un an plus tôt. Cette évolution est liée notamment à la baisse des prix des produits des fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,7%), « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (-1,3%) et « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,8%).

Au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen est ressorti à 2,3%, contre -0,5% à la même période de 2019. Pour toute l'année, le taux d'inflation s'établirait en dessous de 3,0%.

2.1.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2019, les opérations financières de l'Etat ont été caractérisées par une réduction des déficits, expliquée par une hausse des recettes et une contraction des dépenses.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 10,2% pour représenter 14,1% du PIB contre 13,6% en 2018.

Les recettes fiscales ont progressé de 10,1% en 2019, soit un taux de pression fiscale de 10,6% du PIB contre 10,3% en 2018, soutenues par les performances enregistrées par l'administration fiscale et douanière. Au titre des douanes, les mesures ont porté, principalement, sur la modernisation de l'administration et la lutte contre la fraude. Pour l'administration fiscale, il s'agit, essentiellement, de la mise en œuvre des télé-procédures et de l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les recettes non fiscales ont reculé de 10,3% pour représenter 2,3% du PIB, après la hausse exceptionnelle de 2018 liée au recouvrement des redevances de fréquences auprès de l'opérateur SPACETEL BENIN pour un montant avoisinant 70 milliards.

Les dons ont plus que doublé après la contraction de 17,6% en 2018, représentant 1,2% du PIB nominal en 2019 contre 0,6% en 2018.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 6,0% pour s'établir à 14,6% du PIB contre 16,5% en 2018, en lien avec le repli des dépenses en capital de 25,9%. La contraction des dépenses en capital est expliquée, entre autres, par les difficultés rencontrées par les coordonnateurs de projet dans le processus de réservation de crédit, la mise en œuvre de nouvelles dispositions de passation des marchés publics, et la non obtention d'avis de non objection sur les contrats de marché soumis à l'appréciation de certains bailleurs de fonds.

Les dépenses courantes ont progressé de 5,0% sous l'effet de l'accroissement de 6,9% des intérêts servis sur la dette publique et de 3,6% de la masse salariale. La hausse des dépenses de personnel s'explique par le paiement en décembre 2019 des rappels de salaires liés aux divers avancements des agents de l'Etat en particulier les enseignants.

Au total, le déficit global hors dons en 2019 s'est établi à 1,7% du PIB contre 3,5% en 2018. Quant au déficit global, il est ressorti à 0,5% du PIB contre 2,9% en 2018.

L'encours de la dette publique a progressé de 28,0% en 2019. Cette hausse est induite, essentiellement, par celle de la dette extérieure de 97,9%, en lien avec l'émission d'eurobond pour un montant de 328 milliards en 2019. La composante intérieure de la dette a régressé de 13,5%. L'encours de la dette publique totale a représenté 41,2% du PIB contre 41,1% en 2018.

Le service dû de la dette publique totale en 2019 a progressé de 15,1% et a représenté 6,8% des recettes totales en 2019 contre 5,1% en 2018. La progression du service de la dette publique totale s'explique par la hausse de ses composantes extérieure et intérieure, respectivement, de 22,7% et 14,2%.

Les opérations financières de l'Etat en 2020, se dérouleraient dans un contexte marqué par la crise sanitaire avec une détérioration des soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons progresseraient de 4,3% pour représenter 14,1% du PIB. Cette évolution s'expliquerait par la hausse de 3,1% des recettes fiscales dont l'effet serait atténué par un recul de 4,3% des recettes non fiscales. Les dons augmenteraient de 32,8% pour représenter 1,5% du PIB contre 1,2% en 2019.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 25,2% après la baisse de 6,0% en 2019 pour s'établir à 17,5% du PIB. Les dépenses courantes augmenteraient de 19,8%, sous l'effet de la mise en œuvre du plan de riposte qui prévoit entre autres des dépenses d'urgence de près de 57 milliards. Par ailleurs, cet accroissement serait tiré par la hausse des dépenses salariales de 9,8% et des intérêts sur la dette publique de 20,6%. Les dépenses en capital seraient en hausse de 40,1% en 2020 après celle de 20,8% l'année précédente, pour représenter 5,2% du PIB contre 3,9% en 2019. Les dépenses en capital sur ressources propres enregistreraient une hausse de 6,6%.

Au total, le déficit global hors dons s'établirait à 4,9% du PIB contre 1,7% en 2019 et le déficit global représenterait 3,4% du PIB contre 0,5% un an plus tôt.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 43,1% du PIB en 2020, après 41,2% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 644,7 milliards, soit une régression de 2,1% par rapport à 2019. Il représenterait 58,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 81,5% du total du service de la dette publique totale.

2.1.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2019, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 45,6 milliards contre 196,9 milliards en 2018, la bonne orientation des entrées de capitaux ayant été atténuée par l'aggravation du déficit du compte courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 402,7 milliards en 2019 contre un déficit de 360,4 milliards en 2018, en lien avec une aggravation du déficit des comptes des biens et services ainsi que des revenus primaires. Le déficit commercial a augmenté sous l'effet d'une baisse des exportations plus importante que celle des importations, induite notamment par le recul des réexportations suite à la fermeture des frontières du Nigéria. Le déficit des revenus primaires a augmenté en liaison avec des paiements d'intérêts de la dette plus élevés. Le compte courant a dégagé un déficit représentant 4,8% du PIB contre 4,6% en 2018, quand le déficit courant hors dons s'est situé à 5,1% du PIB contre 4,8% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'est amélioré pour ressortir à 133,8 milliards en 2019 contre 109,1 milliards en 2018, en lien avec les transferts de capital des autres secteurs. Quant au compte financier, il a été excédentaire de 314,5 milliards en 2019, en baisse de 130,3 milliards par rapport au niveau de 2018, l'augmentation des entrées au titre des investissements directs et des investissements de portefeuille ayant été compensée en partie par les sorties au niveau des autres investissements.

Pour 2020, il est attendu une amélioration du solde global qui ressortirait excédentaire de 76,9 milliards, en raison, principalement, de l'augmentation de l'excédent du compte de capital et du compte financier.

2.1.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont établis à 1.232,7 milliards à fin décembre 2019 en hausse de 166,1 milliards (+14,0%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2018.

L'encours des créances intérieures est ressorti à 1.443,3 milliards à fin décembre 2019 en baisse de 100,6 milliards (+6,5%), en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale se sont contractées de 318,6 milliards pour s'établir à -207,1 milliards contre une hausse de 111,5 milliards au 31 décembre 2018. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 218,1 milliards (+15,2%), pour se situer à 1.650,5 milliards.

La masse monétaire s'est établie à 2.346,0 milliards, en hausse de 133,0 milliards ou 6,0% par rapport à fin décembre 2018.

2.1.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de la convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -0,5% contre -2,9% en 2018. En 2020, ce ratio s'établirait à -3,4% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de -0,9% contre 0,8% en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 41,2% contre 41,1% en 2018. En 2020, ce ratio serait de 43,1% ;

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 41,4% contre 44,0% en 2018. En 2020, ce ratio s'établirait à 44,1% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 10,6% contre 10,3% en 2018. En 2020, ce taux serait de 10,5%.

En 2019, le Bénin a respecté les trois (03) critères de premier rang comme en 2018. Aucun critère de second rang n'a été respecté.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La dynamique de croissance que connaît l'économie du Bénin depuis 2016 s'est poursuivie en 2019. Toutefois, cette embellie serait quelque peu freinée en 2020, en raison des conséquences néfastes de la pandémie sur l'activité économique. En outre, la situation des finances publiques se détériorerait.

Dans ce contexte, les Autorités béninoises sont invitées à poursuivre les actions suivantes :

- la mise en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences de la pandémie et des actions visant à relancer l'activité économique ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire notamment :
 - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et la lutte contre la fraude ;
 - la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes ;
- la poursuite d'une gestion prudente de la dette publique.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs de convergence du Bénin

	Normes	2016	2017	2018	2019		2020
					Réal.	Prév.	
Critères de 1^{er} rang							
Solde global/PIB (%)	<= - 3%	-4,4	-4,3	-2,9	-0,5	-2,2	-3,4
Taux d'inflation	<= 3%	-0,8	1,7	0,8	-0,9	≤ 3,0	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB (%)	<= 70%	35,9	39,7	41,1	41,2	40,5	43,1
Critères de 2nd rang							
Masse salariale/Recettes fiscales (%)	<= 35%	55,2	47,3	44,0	41,4	42,5	44,1
Taux de pression fiscale	>= 20%	9,2	9,7	10,3	10,6	11,0	10,5
Taux de croissance du PIB		3,3	5,7	6,7	6,9	7,6	3,5

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Bénin

2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2019, la croissance économique s'est établie à 5,7%, après 6,8% en 2018, tirée, principalement, par le secteur tertiaire. Cette croissance s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix avec un taux d'inflation de -3,2% contre +1,9% en 2018. En 2020, le taux de croissance est projeté à 2,0%, contre 6,4% prévu initialement, en lien avec les effets négatifs de la crise sanitaire sur l'activité économique.

En ce qui concerne les finances publiques, la situation a été marquée par une amélioration des principaux soldes en relation avec la hausse des recettes et la maîtrise des dépenses. Le déficit global, dons compris, est passé de 4,9% du PIB en 2018 à 3,0% du PIB en 2019. Il s'établirait à 5,0% en 2020, du fait de la crise sanitaire.

S'agissant des échanges extérieurs, la balance courante a dégagé un déficit représentant 5,5% du PIB en 2019 contre 4,7% en 2018. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 6,7% du PIB contre 5,9% un an plus tôt.

La masse monétaire a augmenté de 9,1% pour se situer à 4.056,4 milliards à fin décembre 2019.

En matière de convergence, tous les critères de premier rang ont été respectés en 2019. Aucun critère de second rang n'a été respecté comme en 2018.

2.2.1. PRODUCTION

En 2019, le taux de croissance réel a été de 5,7% contre 6,8% en 2018 porté, essentiellement, par le secteur tertiaire.

L'activité du secteur primaire a connu une hausse de 2,9% en 2019 après 6,9% en 2018, sous l'effet de la progression de l'agriculture de rente de 26,0%. La hausse de l'agriculture de rente est tirée par l'augmentation des productions de sésame de 47,5% et de coton de 6,3%, profitant du relèvement du prix d'achat de coton graine au producteur qui est passé de 250 F à 265 F le kilogramme, de l'accessibilité des intrants aux producteurs ainsi que de l'apurement des impayés internes des producteurs. Les activités d'élevage ont progressé de 3,1%, en lien avec la mise à la disposition des producteurs de 1 455,3 tonnes d'aliments complets et l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux. L'évolution du secteur primaire a été atténuée par la contraction des activités de l'agriculture vivrière de 3,6%, du fait du repli de la production céréalière de 4,7%, lié à la diminution des superficies emblavées, au profit de cultures de rente telles que le sésame.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 0,3% en 2019 contre 8,0% en 2018. Le secteur a principalement pâti de la baisse de l'industrie extractive et des BTP. L'activité de l'industrie extractive a baissé de 4,8%, du fait de la chute de la production d'or de 3,4%, due, entre autres, à l'insécurité. Les activités des BTP se sont contractées de 3,0%, en relation avec les arrêts de chantiers et des retards dans l'exécution de marchés de construction, de bitumage, de réhabilitation et de renforcement de plusieurs routes à cause de l'insécurité. Concernant l'activité d'égrenage du coton, elle a connu une baisse de 10,4% en 2019.

L'activité du secteur tertiaire a augmenté de 8,7% en 2019 après 6,3% en 2018, expliquée par la hausse des services non marchands de 9,4% et marchands de 7,7%. L'accroissement des services non marchands est en relation avec l'augmentation des charges salariales. La hausse des services marchands est induite par la poursuite des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires, le dynamisme du secteur des télécommunications, le renforcement de la promotion du tourisme interne et de l'inclusion financière ainsi qu'à la tenue de certaines manifestations à caractère international (FESPACO, NAK, SAMAO, FILO, Tour du Faso, etc.).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire, et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 0,6 point, 0,1 point et 5,0 points.

Du côté des emplois, la croissance a été portée par la consommation finale en hausse de 10,8% en 2019 après 6,0% en 2018, en liaison avec la hausse de la consommation publique de 13,3% et de la consommation privée de 9,7%. L'accroissement de la consommation publique est, essentiellement, lié à la poursuite des mesures sociales, à la prise en charge sécuritaire et à la revalorisation salariale de certains corps de l'Administration publique. Quant à celui de la consommation privée, il est lié aux transferts reçus de l'Etat ainsi qu'aux salaires et revenus tirés des activités du secteur informel.

Les investissements ont connu une hausse de 2,6% en 2019 après 7,2% en 2018. Cette progression s'explique, essentiellement, par l'augmentation de la FBCF publique de 6,5% qui profite de la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socio-économiques et des investissements structurants. S'agissant de la FBCF privée, elle a reculé de 0,6% contre une hausse de 7,6% un an plutôt.

Les exportations des biens et services ont enregistré une baisse de 4,5%, après une hausse de 7,6% en 2018, alors que les importations ont progressé de 7,5% en 2019 après 5,5% en 2018. La baisse des exportations est, principalement, imputable à celle de la production d'or. L'augmentation des importations est en rapport avec la hausse des importations des biens intermédiaires.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2019 se sont établies, respectivement, à 9,2 points, 0,7 point et -4,2 points.

Le taux d'investissement s'est établi à 22,3% en 2019 après 23,7% en 2018. Le taux d'épargne a été de 13,4% en 2019 contre 18,7% en 2018.

Pour l'année 2020, l'activité économique ralentirait à 2,0% contre 5,7% en 2019, en relation avec les contreperformances des secteurs primaire et tertiaire, du fait de la crise sanitaire liée au coronavirus.

La valeur ajoutée du secteur primaire baisserait de 1,9% contre une hausse de 2,9% en 2019. Cette évolution s'expliquerait, principalement, par la contreperformance de l'agriculture de rente imputable à la diminution de la production du coton et du sésame.

Le taux de croissance du secteur secondaire serait de 1,7% en 2020, après 0,3% en 2019. Cette progression se justifierait par la bonne tenue de l'activité d'égrenage du

coton qui bénéficie, entre autres, de la bonne campagne cotonnière et de l'accroissement de la branche « Electricité, gaz, eau ».

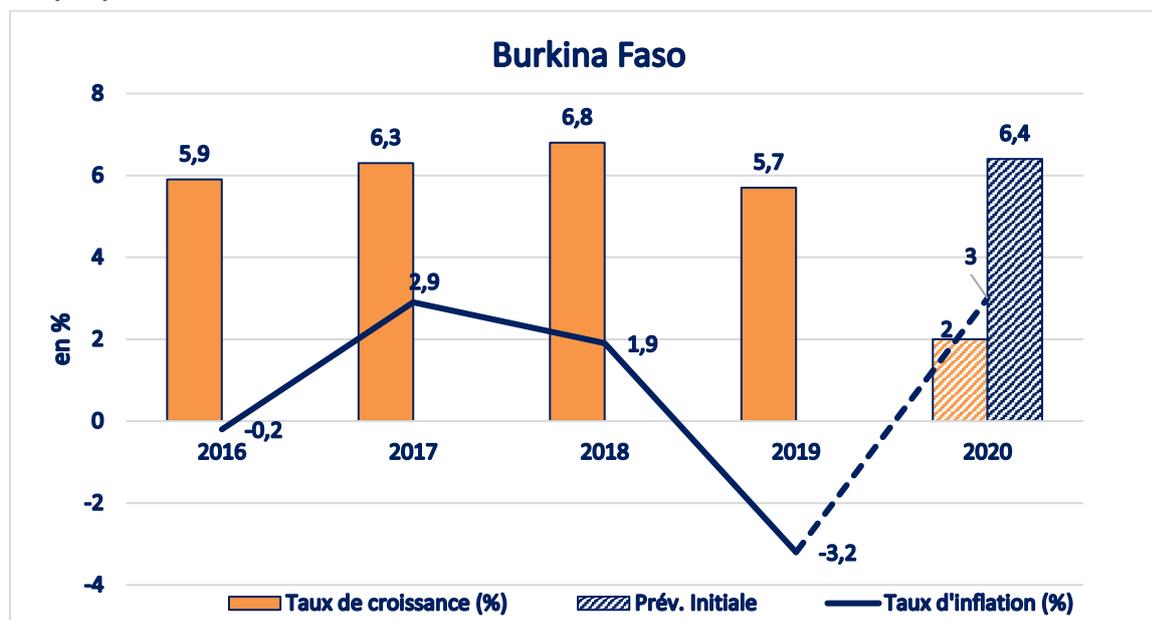
La valeur ajoutée du secteur tertiaire croîtrait de 2,2% contre 8,7% en 2019, en liaison, principalement, avec la hausse des services non marchands de 3,9% qui s'expliquerait par l'augmentation des dépenses de transferts de l'Etat pour contenir les effets de la pandémie. Les activités de services marchands baisseraient de 0,4%, en raison, entre autres, de la contraction des activités de commerce et de transport.

Du côté de la demande, la consommation finale ralentirait à 4,9%, en lien avec le fléchissement de la consommation finale privée de 1,4%, expliqué par les pertes de revenus et d'emploi. L'investissement baisserait de 8,5% sous l'action de ses composantes privée (-4,0%) et publique (-13,6%). Quant aux exportations, elles connaîtraient une hausse de 0,4% alors que les importations baisseraient de 1,5%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2020 ressortiraient, respectivement, à 4,4 points, -3,1 points et +0,7 point.

Le taux d'investissement serait de 20,8% en 2020 contre 22,3% en 2019. Le taux d'épargne brute s'établirait à 12,5% contre 13,4% en 2019.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Burkina Faso



Source : Commission de l'UEMOA

2.2.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à -3,2% contre +1,9% en 2018. Ce niveau d'inflation résulte de la baisse des prix des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-6,4%) et des « télécommunications » (-11,1%). La diminution des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est imputable à la bonne campagne agricole de 2018. Le recul des prix de la fonction

« télécommunications » est expliqué par les politiques commerciales (promotions et bonus) adoptées par les sociétés de téléphonies. Ces baisses ont été atténuées par la hausse des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants », « transports » et « Restaurants et Hôtels », respectivement, de 2,6%, 1,9% et 2,0%. La hausse des prix des transports s'explique par l'augmentation des prix à la pompe, intervenue en novembre 2018.

L'inflation resterait modérée en 2020. En effet, au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation s'est affiché à 0,0% contre -2,0% à la même période de 2019. Pour toute l'année, le taux d'inflation s'établirait en dessous de 3%.

2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2019 s'est traduite par une amélioration des principaux soldes en relation avec une bonne mobilisation des recettes fiscales et une maîtrise des dépenses.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 10,7% pour se situer à 22,9% du PIB contre 22,3% en 2018.

Les recettes fiscales ont progressé de 8,9% pour atteindre 17,5% du PIB en 2019 contre 17,3% un an plus tôt, induite, principalement, par la mise en œuvre des réformes en matière d'informatisation, la généralisation de la téléprocédure et l'élargissement de la facture normalisée.

Les recettes non fiscales en hausse de 82,8% par rapport à 2018, sont ressorties à 3,8% du PIB, sous l'effet, principalement, du recouvrement des droits de licence 4G sur les compagnies de téléphonie mobile. Les dons ont baissé de 37,6% pour se situer à 1,6% PIB en 2019 contre 2,7% en 2018, imputable à la fois aux dons projets et aux dons programmes.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 2,7% pour se situer à 25,9% du PIB en 2019 après 27,1% du PIB en 2018, en relation avec la progression des dépenses courantes. Les dépenses courantes ont progressé de 19,4% pour représenter 19,6% du PIB contre 17,6% en 2018, induit notamment par les augmentations des dépenses de personnel de 19,6%, des transferts courants de 27,7% et des charges d'intérêt sur la dette publique de 20,4%. La hausse des dépenses de transferts s'explique, essentiellement, par la hausse des subventions aux hydrocarbures et les transferts aux ménages. L'augmentation des dépenses de personnel est liée, principalement, à l'incidence financière des accords signés entre le Gouvernement et les partenaires sociaux et à l'augmentation des effectifs à travers les intégrations statutaires et les mesures nouvelles.

Les dépenses d'investissement ont baissé de 26,2% pour représenter 6,6% du PIB en 2019 après 9,6% en 2018, du fait, principalement, de la contraction des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures de 39,4%.

Il convient de noter que les dépenses liées à la crise sécuritaire se sont accrues de 79,9% en 2019 pour atteindre 3,2% du PIB contre 1,9% du PIB en 2018.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global, dons compris, qui est passé de 4,9% du PIB en 2018 à 3,0% en 2019. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'est établi à 4,6% en 2019 après 7,6% en 2018.

L'encours de la dette publique totale a représenté 46,4% du PIB en 2019 contre 42,4% en 2018. Le service de la dette publique totale s'est établi à 345,1 milliards en 2019, soit une hausse de 34,8% par rapport à 2018, représentant 19,2% des recettes totales contre 16,7% en 2018. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure représente en moyenne 70,5% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique.

En 2020, les recettes totales et dons baisseraient de 0,7% pour représenter 21,7% du PIB. Les recettes fiscales diminueraient de 3,2% pour se situer à 16,1% du PIB. Cette baisse s'expliquerait, entre autres, par la mise en œuvre des mesures fiscales de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire ainsi qu'au recul des activités, lié à la fois aux crises sanitaire et sécuritaire. Les recettes non fiscales baisseraient de 34,2% pour représenter 2,4% du PIB nominal. Les dons auraient plus que doublé pour représenter 3,1% du PIB contre 1,6% en 2019, suite à l'augmentation des dons projets.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 8,1% pour représenter 26,7% du PIB contre 26,2% en 2019, en relation avec la mise en œuvre des mesures sociales et des autres mesures d'appui à l'économie contenues dans le plan de riposte. Les dépenses courantes progresseraient de 10,9%, expliquée par les augmentations de la masse salariale de 6,3% et des charges d'intérêt sur la dette publique de 5,4%. Les dépenses en capital baisseraient de 3,1%, en lien avec la chute des dépenses d'investissement sur ressources propres de 51,5%, représentant 2,3% du PIB en 2020. Par contre, les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures connaîtraient une hausse pour atteindre 3,8% du PIB.

Au total, le déficit global hors dons s'élèverait à 8,2% du PIB contre 4,6% en 2019. Quant au déficit global, il s'établirait à 5,0% en 2020 après 3% en 2019.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 45,2% du PIB en 2020, après 46,4% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 591,5 milliards, soit une progression de 71,4% par rapport à 2019. Il représenterait 31,4% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 78,6% du total du service de la dette publique.

2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2019 se sont soldés par un excédent global de 65,0 milliards contre 121,0 milliards en 2018. Ce repli est, essentiellement, imputable à une dégradation du solde du compte courant.

Le compte courant a été marqué par une augmentation du déficit des biens et services. Le creusement du déficit commercial résulte de la hausse des importations de biens (+10,3%) plus importante que celle des exportations (+4,8%). Les exportations ont été soutenues par les ventes d'or qui ont enregistré une progression de 8,6%.

L'augmentation des importations a concerné, essentiellement, les biens intermédiaires et les biens d'équipement. Le déficit du compte courant de la balance des paiements a représenté 5,5% du PIB en 2019 contre 4,7% en 2018. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 6,7% du PIB contre 5,9% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 44,4 milliards en rapport avec la hausse des transferts aux administrations publiques. Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier sont ressorties à 310,7 milliards en 2019 contre 313,2 milliards en 2018, en liaison avec le repli observé au niveau des autres investissements.

Pour 2020, il est attendu une amélioration du solde global qui ressortirait excédentaire de 319,2 milliards, en liaison avec une bonne orientation du compte courant et du compte de capital.

2.2.5 SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2019 se sont consolidés de 65,0 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2018, pour s'établir à 1.508,5 milliards.

Les créances intérieures ont enregistré une hausse de 342,8 milliards ou 12,7% par rapport à fin décembre 2018, pour s'inscrire à 3.068,0 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui se situait à 57,2 milliards à fin décembre 2018, s'est accru de 94,6 milliards pour s'établir à 151,8 milliards à fin décembre 2019. L'encours des créances sur l'économie a, pour sa part, progressé de 251,5 milliards (+9,4%), pour ressortir à 2.916,2 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 9,1% pour se situer à 4.056,4 milliards à fin décembre 2019.

2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de la convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal** en 2019 est ressorti à -3,0% contre -4,9% en 2018. En 2020, il serait de -5,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2019 à -3,2% contre +1,9% en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est affiché à 46,9% en 2019 contre 42,4% en 2018. Ce ratio s'établirait à 45,2% en 2020.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 57,3% contre 52,1% un an plus tôt. En 2020, il s'établirait à 62,9% ;
- **Le taux de pression fiscale** a été de 17,5% en 2019 contre 17,3% en 2018. En 2020, il serait de 16,1%.

En 2019, le Burkina Faso a respecté tous les trois (3) critères de premier rang. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2019 comme en 2018.

2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La croissance économique au Burkina Faso s'est poursuivie avec un taux de 5,7% en 2019 après 6,8% en 2018, dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Au niveau des finances publiques, la situation a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes, en lien avec la hausse des recettes et la maîtrise des dépenses.

Pour renforcer les performances en matière de convergence et limiter l'incidence socio-économique des effets des crises sécuritaire et sanitaire sur l'économie, les Autorités burkinabè sont invitées à prendre les dispositions visant :

- la mise en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences de la pandémie et des actions visant à relancer l'activité économique ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire notamment :
 - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et la lutte contre la fraude ;
 - la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes notamment la masse salariale ;
- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs de convergence du Burkina Faso

	Normes	2016	2017	2018	2019		2020
					Réal	Prév	
Critères de 1^{er} rang							
Solde global/PIB (%)	>= - 3%	-3,5	-7,8	-4,9	-3,0	-2,9	-5,0
Taux d'inflation	<= 3%	-0,2	2,9	1,9	-3,2	-3,1	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB (%)	<= 70%	38,2	38,1	42,4	46,9	43,7	45,2
Critères de 2nd rang							
Masse salariale/Recettes fiscales (%)	<= 35%	51,6	49,9	52,1	57,3	55,4	62,9
Taux de pression fiscale	>= 20%	16,7	17,3	17,3	17,5	17,8	16,1
Taux de croissance du PIB		5,9	6,3	6,8	5,7	6,0	2,0

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Burkina Faso

2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2019, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,9%, grâce au dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte modéré des prix, avec un taux d'inflation annuel moyen de 0,8% après 0,6% en 2018. Pour l'année 2020, il est prévu une décélération de la croissance en lien avec l'impact économique de la crise sanitaire liée au coronavirus. Le taux de croissance est projeté à 3,6%, contre 7,3% initialement prévu.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2019 a été marquée par une réduction du déficit budgétaire global, qui s'est établi à 2,3% du PIB contre 2,9% en 2018, en liaison avec les efforts de mobilisation des recettes fiscales et la maîtrise des dépenses totales. En 2020, le déficit global s'aggraverait pour se situer à 5,1% du PIB, du fait des mesures pour contenir les effets de la crise sanitaire.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le déficit du compte courant a représenté 1,9% du PIB en 2019 contre 3,6% en 2018. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 2,4% du PIB contre 4,1% un an plus tôt.

La masse monétaire a augmenté de 10,8% en glissement annuel, en s'inscrivant à 10.770,1 milliards à fin décembre 2019.

En matière de convergence, tous les critères de premier rang ont été respectés en 2019. Par contre, aucun critère de second rang n'a été respecté.

2.3.1. PRODUCTION

En 2019, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 6,9% après 6,8% en 2018, grâce au dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire.

L'activité du secteur primaire a progressé de 3,6% en 2019 contre 5,3% en 2018, tiré, principalement, par la hausse de la production vivrière de 3,8%, en liaison avec la redynamisation des organisations professionnelles et la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2, SNDR, etc.).

L'activité du secteur secondaire a augmenté de 10,4% contre 10,7% en 2018, soutenue par la performance de toutes les branches à savoir l'extraction minière (+18,9%), les BTP (+12,0%), les produits pétroliers (+24,9%), les industries agroalimentaires (+12,7%) à l'exception de l'énergie (-3,3%). L'activité industrielle a bénéficié de la poursuite des investissements publics et privés et s'est renforcée avec l'augmentation des capacités de production, la mise en place de nouvelles installations ainsi que la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la compétitivité des entreprises de transformation du cacao et de l'anacarde.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a enregistré une hausse de 6,6% en 2019 contre 1,2% en 2018. Un dynamisme est observé au niveau de l'ensemble des branches notamment le transport (+7,2%), les télécommunications (+3,5%), le commerce (+6,7%) et les autres services (+6,9%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 0,6 point, 2,2 points et 4,1 points.

Du côté de la demande globale, la croissance a été tirée par la demande intérieure à savoir les investissements et la consommation finale. S'agissant des investissements, ils ont progressé de 9,8% en 2019 contre 18,2% en 2018, soutenus, essentiellement, par la construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan, du barrage de Gribo Popoli, de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou, de l'échangeur « Amitié Ivoirio-Japonnais ».

Les exportations de biens et services ont augmenté de 13,3% en 2019 après 5,6% en 2018. Cette progression est due à la bonne tenue des productions minières, pétrolières et des produits transformés. Quant aux importations, elles ont augmenté de 1,5%, après 2,2% en 2018, expliquée par l'achèvement de certains grands projets.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et de la demande extérieure nette à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 3,6 points, 0,4 point et 2,9 points.

Le taux d'épargne intérieure brute en 2019 s'est situé à 22,5% après 21,0% en 2018. Le taux d'investissement global est ressorti à 22,9% du PIB après 22,3% en 2018.

Pour 2020, le taux de croissance économique serait de 3,6% contre 6,9% en 2019, lié à la prise en compte de l'impact de la crise du coronavirus sur les activités économiques.

Le secteur primaire serait en recul de 2,0% contre une hausse de 3,6% en 2019, en rapport, principalement, avec la contreperformance de l'agriculture d'exportation (-4,9%) du fait de la baisse de la demande extérieure. Le gouvernement compte poursuivre et renforcer les investissements dans le secteur agricole notamment dans le cadre du PNIA 2, et redynamiser les organisations professionnelles.

Le secteur secondaire progresserait de 5,1% contre 10,4% en 2019. L'activité serait soutenue dans ce secteur par le dynamisme des BTP (+11,0%), des industries agroalimentaires (+5,6%) et de l'énergie (+4,7%). Par contre, les branches d'extraction minière et des produits pétroliers seraient impactés par l'effondrement des cours internationaux de leurs produits.

L'activité du secteur tertiaire progresserait de 5,0% contre 6,6% en 2019, suite au ralentissement global des activités. Le secteur bénéficierait de la hausse des branches des télécommunications de 10,8%.

Le secteur non marchand progresserait de 2,0% en rapport avec la poursuite des efforts de mise œuvre de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la politique de scolarisation obligatoire et de santé pour tous. Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 4,0%, grâce, entre autres, aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de -0,3 point, 1,1 point et 2,8 points.

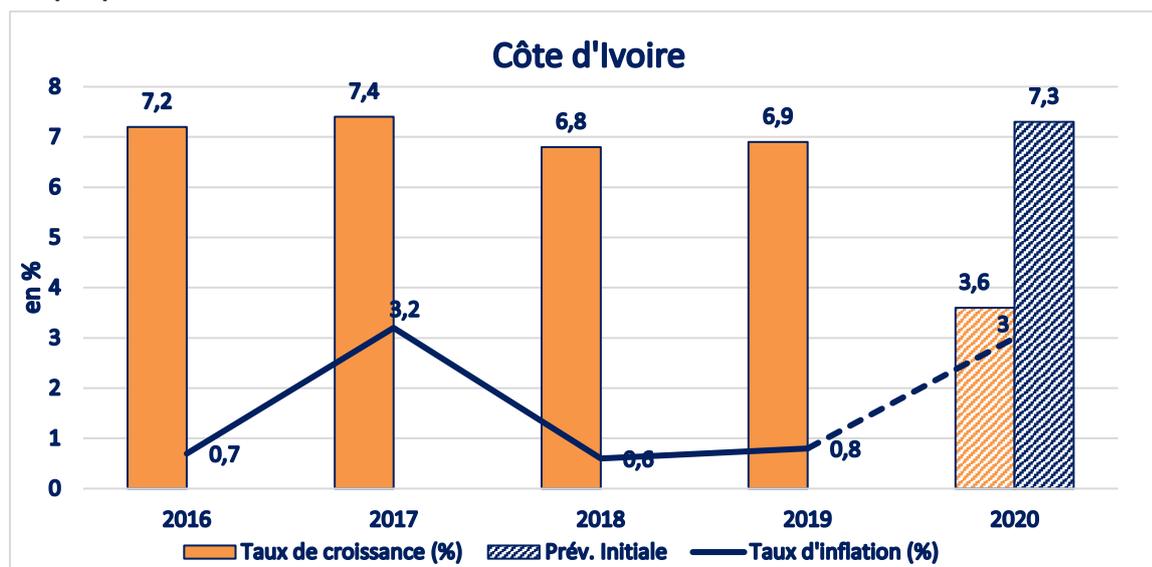
En ce qui concerne la demande globale, elle continuerait à être tirée par la demande intérieure (investissements et consommation finale). S'agissant des investissements, ils enregistreraient une hausse de 5,9% en 2020 après 9,8% en 2019, en lien avec le ralentissement dans l'exécution de certains grands projets suite à la pandémie. Quant à la consommation finale, elle progresserait de 3,0% soutenue, essentiellement, par sa composante publique en hausse de 4,5%.

Les exportations de biens et services seraient en hausse de 0,3% en 2020 contre 13,3% en 2019, en raison, principalement, de moindres productions minières, pétrolières et de rente. Quant aux importations, elles progresseraient de 1,2% contre 1,5% en 2019, suite au ralentissement de l'activité économique.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 2,3 points, 1,5 point et -0,2 point.

Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 22,7% en 2020 et le taux d'investissement global ressortirait à 23,4% du PIB.

Graphique 4 : Evolution du Taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Côte d'Ivoire



Source : Commission de l'UEMOA

2.3.2. PRIX ET INFLATION

S'agissant des prix, l'inflation a été modérée en 2019. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 0,8% contre 0,6% en 2018. Cette évolution de l'inflation résulte de la hausse enregistrée au niveau du prix des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,0%), « Loisirs et culture » (+0,4%) et « Enseignement » (+1,6%). Ladite hausse a été atténuée par la baisse au niveau de la fonction « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (-0,7%).

Au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen est ressorti à 2,3% contre 0,7% à la même période de 2019. Pour toute l'année, le taux d'inflation s'établirait en dessous de 3%.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2019, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une amélioration du solde global, grâce à une meilleure mobilisation des recettes fiscales et une maîtrise des dépenses.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 8,3% pour représenter 15,0% du PIB contre 14,9% du PIB en 2018.

Les mesures engagées par les administrations fiscale et douanière ont permis la progression des recettes fiscales de 8,3% pour faire ressortir le taux de pression fiscale à 12,2% du PIB en 2019 contre 12,1% en 2018. Les recettes non fiscales ont augmenté de 6,7% pour représenter 2,0% du PIB comme en 2018. Les dons ont enregistré une hausse de 11,7%, pour représenter 0,8% PIB comme en 2018, en liaison avec une forte mobilisation des dons projets.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 4,1% pour se situer à 17,3% du PIB contre 17,8% en 2018.

Les dépenses courantes ont augmenté de 7,8%, tirées par les hausses des dépenses de personnel de 5,0% et des intérêts de la dette publique de 20,0%. L'augmentation des dépenses de personnel s'explique par la prise en charge des avancements indiciaires et des recrutements notamment dans les secteurs sociaux.

Les dépenses en capital ont baissé de 5,4% imputable à l'achèvement de certains grands projets.

Au total, en 2019, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit global, dons compris, s'est établi à 2,3% du PIB en 2019 après 2,9% en 2018. Le déficit global hors dons est ressorti à 3,1% du PIB après 3,7% en 2018.

A fin décembre 2019, le ratio de l'encours de la dette publique (hors C2D²) sur le PIB nominal s'est établi à 38,6% contre 36,2% en 2018. Le service de la dette publique totale s'est situé à 1.773,1 milliards, soit une hausse de 14,6% par rapport à 2018. Il a représenté 35,8% des recettes totales et 23,5% des exportations de biens et services.

En 2020, il est projeté une dégradation des principaux soldes budgétaires, en liaison avec une progression des dépenses plus importante que celle des recettes.

En effet, les recettes totales et dons baisseraient de 0,6% pour représenter 14,4% du PIB contre 15,0% en 2019.

Les recettes fiscales seraient en légère hausse de 0,3% pour ressortir à 11,7% du PIB. Cette évolution serait en rapport avec les effets des mesures fiscales pour soutenir les entreprises dans le cadre du plan de riposte à la pandémie.

² C2D : Contrat de Désendettement et de Développement

Les recettes non fiscales se contracteraient de 7,3% pour représenter 1,7% du PIB contre 2,0% en 2019. S'agissant des dons, ils progresseraient de 23,9% pour s'établir à 0,9% du PIB contre 0,8% en 2019.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 18,5% pour représenter 19,5% du PIB contre 17,3% en 2019, tirés aussi bien par les dépenses courantes que les dépenses en capital.

Les effets conjugués de la mise en œuvre des mesures contenues dans le plan de riposte à la pandémie, de la hausse des intérêts sur la dette publique (+36,9%) et de la masse salariale (+3,9%) conduiraient à une augmentation des dépenses courantes de 20,9%. Les dépenses en capital seraient en hausse de 11,3%, avec l'accélération des travaux de construction des infrastructures prévus dans le PND 2016-2020 et le renforcement des infrastructures sanitaires.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2020 se caractériserait par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le déficit global s'établirait à 5,1% contre 2,3% en 2019. Le déficit global hors dons ressortirait à 6,1% du PIB contre 3,1% en 2019.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 40,4% du PIB en 2020, après 38,6% en 2019.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2019, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 465,4 milliards contre 284,5 milliards en 2018. Cette amélioration est liée, principalement, à la réduction du déficit courant dont l'effet a été atténué par la baisse de l'excédent du compte financier.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 642,7 milliards en 2019 contre un déficit de 1.153,9 milliards en 2018, en liaison, principalement, avec une augmentation de l'excédent commercial qui a permis d'atténuer la progression du déficit des revenus primaires du fait des paiements plus élevés d'intérêts sur la dette extérieure. L'excédent commercial a augmenté de 689,5 milliards sous l'effet d'une hausse des exportations (+11,5%) plus importante que celle des importations (+1,4%). Les exportations ont été soutenues par les ventes de cacao, de caoutchouc et d'or tandis que la progression des importations est liée aux achats des autres biens de consommation courante et des biens intermédiaires.

Le déficit du compte courant a représenté 1,9% du PIB en 2019 contre 3,6% en 2018. Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit qui s'est situé à 2,4% du PIB contre 4,1% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital a augmenté de 25,1 milliards pour ressortir à 109,7 milliards en 2019 grâce aux dons-projets. Quant à l'excédent du compte financier, il s'est réduit de 374,5 milliards pour ressortir à 981,7 milliards en 2019, en liaison avec le repli des entrées de capitaux au titre des investissements de portefeuille et des autres investissements.

En 2020, l'excédent du solde global se réduirait à 182,0 milliards, après 465,4 milliards en 2019, en liaison avec un repli de l'excédent du compte financier et une aggravation du déficit courant.

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont améliorés de 465,4 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 2.497,5 milliards à fin décembre 2019.

L'encours des créances intérieures s'est situé à 10.236,1 milliards, en hausse de 899,4 milliards (+9,6%) par rapport à fin décembre 2018. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale s'est accru de 473,5 milliards pour se chiffrer à 2.791,7 milliards. Les créances sur l'économie ont enregistré une hausse de 426,0 milliards ou 6,1%, pour s'établir à 7.444,3 milliards.

La masse monétaire a augmenté de 10,8% en glissement annuel, en s'inscrivant à 10.770,1 milliards à fin décembre 2019.

2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -2,3% contre -2,9% en 2018. En 2020, il serait de -5,1% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 0,8% en 2019 après 0,6% en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal est** ressorti à 38,6% après 36,2% en 2018. Il se situerait à 40,4% en 2020.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales est** ressorti à 40,5% contre 41,8% en 2018. En 2020, ce ratio est attendu à 41,9% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 12,2% contre 12,1% en 2018. Il est projeté à 11,7% en 2020.

Au total, tous les critères de premier rang ont été respectés en 2019. Par contre, aucun des deux critères de second rang n'a été respecté.

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2019, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,9% après 6,8% en 2018. L'inflation est restée modérée et la situation des finances publiques a été relativement satisfaisante, en rapport avec le respect du critère clé. En 2020, l'activité économique serait impactée par les effets de la crise à coronavirus.

Pour juguler les effets de la crise et revenir sur un meilleur sentier de croissance, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions suivantes :

- le maintien d'un climat sociopolitique apaisé ;
- la mise en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences de la pandémie et des actions visant à relancer l'activité économique ;
- la poursuite des actions et réformes en vue de la diversification de l'économie ;
- la poursuite des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude ;
- la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs de convergence de la Côte d'Ivoire

	Normes	2016	2017	2018	2019		2020
					Réal.	Prév.	
Critères de 1^{er} rang							
Solde global/PIB (%)	<= - 3%	-2,9	-3,3	-2,9	-2,3	-3,0	-5,1
Taux d'inflation	<= 3%	0,7	0,4	0,6	0,8	0,8	3,0
Encours de la dette publique/PIB (%)	<= 70%	31,7	33,5	36,2	38,6	47,9	40,4
Critères de 2nd rang							
Masse salariale/Recettes fiscales (%)	<= 35%	41,8	41,3	41,8	40,5	40,0	41,9
Taux de pression fiscale	>= 20%	11,8	12,2	12,1	12,2	16,6	11,7
Taux de croissance du PIB		7,2	7,4	6,8	6,9	7,5	3,6

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Côte d'Ivoire

2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2019, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 4,5% contre 3,4% en 2018, en lien avec la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,2% contre 0,4% en 2018. Pour 2020, il est prévu un taux de croissance économique de -1,9% contre 5,6% initialement prévu, en raison notamment de l'incidence de la crise sanitaire.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une légère amélioration du solde budgétaire global qui est ressorti à -4,2% du PIB contre -4,3% en 2018. En 2020, ce ratio se dégraderait pour atteindre -10,3%.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant a représenté 6,7% du PIB en 2019 contre 3,0% en 2018. Hors dons, le déficit s'est situé à 7,9% du PIB en 2019 après 3,0% un an plus tôt.

La masse monétaire est demeurée quasi-stable d'une année à l'autre en ressortant à 366,0 milliards à fin décembre 2019 contre 365,0 milliards à fin décembre 2018.

En matière de convergence, en 2019, seuls les critères relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement ont été respectés comme en 2018.

2.4.1 PRODUCTION

En 2019, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 4,5% contre 3,4% en 2018. La poursuite de la consolidation de la croissance est soutenue par la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activité.

Dans le secteur primaire, le taux de croissance a été de 7,1% contre 1,3% en 2018, soutenu par la hausse de la valeur ajoutée de la production vivrière de 7,3%. En particulier, la production céréalière s'est située à 239.576 tonnes pour la campagne 2019/2020, soit une hausse de 6,4% par rapport à la campagne précédente. A la fin de l'année 2019, la production de noix de cajou a progressé de 31,6% pour se situer à 195,8 milles tonnes, en raison des bonnes conditions climatiques.

Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée a augmenté de 2,4% contre 4,0% en 2018, soutenue par la bonne tenue des activités dans l'agroalimentaire (+5,0%), la branche « eau et électricité » (+6,6%) et les autres industries (+3,0%). L'effet de ces hausses a été atténué par le repli dans les « activités extractives » (-0,3%) et le secteur de la construction (-4,3%).

La valeur ajoutée dans le secteur tertiaire a progressé de 3,3% contre 4,6% en 2018. Cette hausse a été soutenue notamment par les branches « Transport et entreposage » (+4,5%), « Commerce et réparation » (+1,7%) et « Services de l'administration publique » (+15,9%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été, en 2019 respectivement de 2,5 points, 0,3 point et 1,7 point.

Du côté de la demande, la croissance a été principalement tirée par la consommation finale et la formation brute de capital fixe. La consommation finale a progressé de 7,9%

soutenue par ses deux composantes, la consommation finale privée étant en hausse de 12,7% et la consommation publique ayant cru de 1,8%. La FBCF a augmenté de 1,8% soutenue par sa composante privée qui a augmenté de 7,0%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2019 se sont établies, respectivement, à 6,8 points, -2,1 points et -0,2 point.

Le taux d'investissement global est ressorti à 15,6% en 2019 contre 14,5% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute est passé de 12,4% en 2018 à 8,1% en 2019.

Pour l'année 2020, les perspectives macroéconomiques restent fortement dépendantes de la situation de la pandémie de coronavirus. Le taux de croissance du PIB réel se situerait à -1,9% contre +4,5% en 2019.

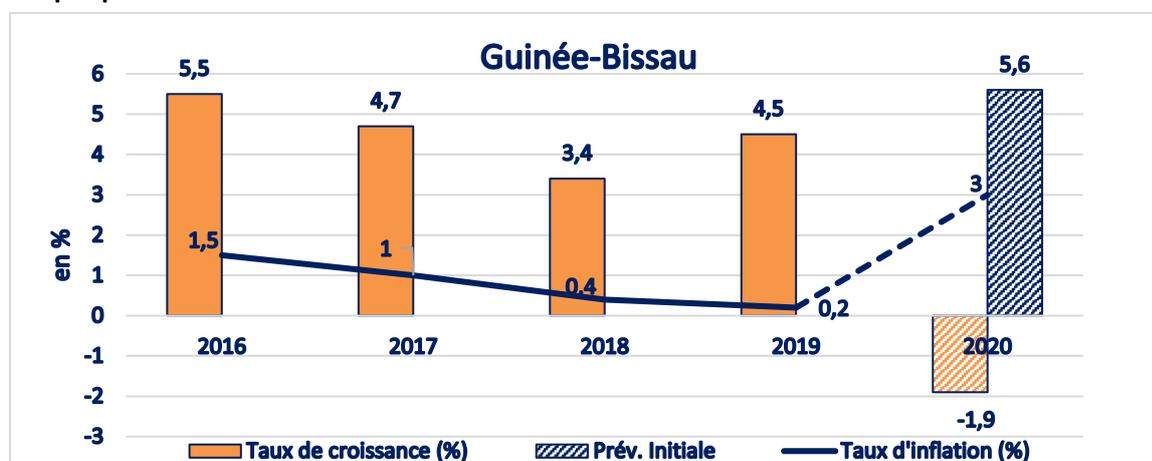
Le taux de croissance du secteur primaire est projeté à 5,4% contre 7,1% en 2019 tiré par la bonne tenue de la production vivrière et la production de la noix de cajou. L'activité dans le secteur secondaire baisserait de 5,0% contre une hausse de 2,4% en 2019, en lien avec les effets de la crise sanitaire. Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de -6,0% contre +4,3% un an plus tôt, expliquée par la difficulté prévue dans le commerce.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 1,9 point, -0,6 point et -3,2 points.

Du côté de la demande en 2020, la croissance serait principalement tirée par la consommation finale qui progresserait de 5,2% sous l'effet de ses composantes. La consommation publique serait en hausse de 8,7% et celle du privé augmenterait de 4,3%. Les investissements baisseraient de 2,9% suite à la contraction des investissements publics de 7,4%, l'évolution des investissements privés étant nulle.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2020 s'établiraient, respectivement, à 4,6 points, 4,5 points et -11,0 points.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de la Guinée-Bissau



Source : Commission de l'UEMOA

2.4.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,2% en 2019 contre 0,4% en 2018. Cette évolution s'explique, principalement, par la hausse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,9%), « Loisir et culture » (+3,4%), et « Communication » (+2,7%). L'effet de ces hausses a été atténué par la baisse des prix de certaines fonctions notamment « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-3,4%), « Transport » (-2,7%), « Restaurant et Hôtels » (-3,2%) et « Santé » (-1,8%).

Sur les cinq premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,3% contre 1,2% à la même période de l'année dernière. Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait en dessous de 3,0%.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2019 s'est caractérisée par une légère amélioration du solde global.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 1,1% pour se situer à 15,3% du PIB en 2019 contre 15,4% en 2018.

Les recettes fiscales ont progressé de 2,0% en 2019, induisant un taux de pression fiscale de 9,3% comme en 2018. Cette tendance s'explique par la poursuite des efforts de mobilisation des recettes à travers des mesures prises par le Gouvernement notamment le suivi rigoureux des exonérations des taxes d'importation, le renforcement des contrôles en matière d'impôts par l'amélioration des capacités des administrations fiscales et douanières.

Les recettes non fiscales ont augmenté de 27,9%, en liaison avec la hausse des recettes provenant notamment des redevances issues de la compensation financière de l'accord de pêche. Les dons se sont inscrits en baisse de 19,6%, imputable exclusivement au repli des dons dédiés aux projets. Ils ont représenté 2,9% du PIB en 2019 contre 3,6% en 2018.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé en 2019 de 0,9% pour se situer à 19,5% du PIB contre 19,7% en 2018. Cette évolution résulte de la progression de 20,4% des dépenses courantes et de la baisse de 35,9% des dépenses en capital. La hausse des dépenses courantes s'explique, entre autres, par l'augmentation de la masse salariale de 22,8% due, essentiellement, aux mesures de valorisation des traitements des fonctionnaires. Les subventions et transferts ont été en hausse de 8,9%. Les intérêts sur la dette publique totale ont progressé de 60,3% en 2019. La contraction des dépenses en capital s'explique, principalement, par l'instabilité sociopolitique.

Au total, le solde global s'est établi à -4,2% du PIB contre -4,3% en 2018. Le solde global, hors dons, s'est situé à -7,1% du PIB contre -7,9% en 2018.

S'agissant de la dette publique totale, son encours a augmenté pour s'établir à 55,9% du PIB en 2019 contre 57,8% en 2018. En 2019, le service de la dette publique totale

s'est situé à 9,2 milliards, en progression de 7,9% par rapport à 2018. Il a représenté 8,4% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 2,9 milliards, soit 31,4% du total du service de la dette publique en 2019.

Pour 2020, les recettes totales et dons baisseraient de 15,8% et représenteraient 13,7% du PIB. Cette chute serait induite par le repli des recettes fiscales de 25,2% et des recettes non fiscales de 41,1% en raison des crises sociopolitique et sanitaire. Les dons augmenteraient de 42,0% pour représenter 4,3% du PIB. Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 15,8%, en rapport avec la hausse de 4,2% des dépenses courantes et de 53,6% des dépenses en capital. Le solde global déficitaire s'aggraverait pour représenter 10,3% du PIB. Quant au solde global hors don, il s'établirait à -14,7%.

Le taux d'endettement en 2020 serait de 63,9% après 55,9% en 2019.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs se sont soldés en 2019 par un déficit global de 15,5 milliards contre un excédent de 13,9 milliards en 2018. Cette dégradation s'explique par la mauvaise tenue du compte courant et du compte financier.

Le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 56,8 milliards contre un solde négatif de 25,0 milliards en 2018, du fait d'une baisse des exportations, conjuguée à une augmentation des importations. Les exportations ont pâti de la chute des prix de vente de la noix de cajou et de la vente de bois. Les soldes des revenus primaires et secondaires se sont quant à eux améliorés. Le déficit courant a représenté 6,7% du PIB en 2019 contre 3,0% en 2018. Hors dons, le déficit s'est situé à 7,9% du PIB en 2019 après 3,0% un an plus tôt.

Le compte de capital a bénéficié de la progression des transferts de capital au profit de l'Administration publique tandis que le compte financier a été affecté à la baisse par le recul des investissements de portefeuille et des autres investissements.

En 2020, le solde global ressortirait excédentaire à 15,4 milliards, en liaison avec une évolution favorable des soldes des comptes de capital et financier.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets ont baissé de 15,5 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2018 pour ressortir à 217,5 milliards à fin décembre 2019. Cette évolution est portée par la contraction de 28,1 milliards des actifs extérieurs nets des banques.

Les créances intérieures ont augmenté de 24,0 milliards ou 13,8% en un an, pour s'établir à 197,7 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale s'est accru de 7,1 milliards, passant de 51,7 milliards à fin décembre 2018 à 58,8 milliards à fin décembre 2019. Les créances sur l'économie ont augmenté de 16,9 milliards (+13,8%), pour se situer à 138,9 milliards en décembre 2019 après 122,0 milliards à fin décembre 2018.

La masse monétaire est demeurée quasi-stable d'une année à l'autre en ressortant à 366,0 milliards à fin décembre 2019 contre 365,0 milliards à fin décembre 2018.

2.4.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de la convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est situé à -4,2% contre -4,3% en 2018. En 2020, ce ratio s'établirait -10,3% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 0,2% contre 0,4% en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 55,9% contre 57,8% en 2018. En 2020, il serait de 63,9%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 57,5% contre 47,7% en 2018. En 2020, ce ratio s'établirait à 79,2%.
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 9,3% comme en 2018. En 2020, le taux serait de 7,4%.

En 2019, la Guinée-Bissau a respecté les critères relatifs à l'inflation et à l'endettement comme en 2018. Le critère relatif au solde global ainsi que les deux critères de second rang n'ont pas été respectés.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2019, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 4,5% contre 3,4% en 2018, profitant de la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une légère amélioration du solde budgétaire global. En matière de convergence, deux (2) critères de premier rang ont été respectés, le critère clé ne l'étant pas.

En 2020, en liaison notamment avec les effets de la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus, il est projeté une baisse du PIB. Afin de revenir sur le sentier de la croissance en 2021, les Autorités bissau-guinéennes sont invitées à mettre en œuvre les actions suivantes :

- le renforcement d'un climat sociopolitique apaisé ;
- la mise en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences de la pandémie et des actions visant à relancer l'activité économique ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire notamment :
 - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, l'instauration effective de la TVA et la lutte contre la fraude ;
 - la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes ;
- renforcer la gestion de la dette publique.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs de convergence de la Guinée-Bissau

	Normes	2016	2017	2018	2019		2020
					Réal	Prév	
Critères 1^{er} rang							
Solde global/PIB (%)	<= - 3%	-5,4	-1,4	-4,3	-4,2	-3,7	-10,3
Taux d'inflation	<= 3%	1,5	1,0	0,4	0,2	<=3,0	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB (%)	<= 70%	53,2	50,1	57,8	55,9	46,7	63,9
Critères de 2nd rang							
Masse salariale/Recettes fiscales (%)	<= 35%	49,6	41,6	47,7	57,5	55,2	79,2
Taux de pression fiscale	>= 20%	8,6	9,5	9,3	9,3	8,0	7,4
Taux de croissance du PIB		5,5	4,7	3,4	4,5	5,1	-1,9

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau.

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2019, le taux de croissance s'est établi à 5,0% après 4,7% en 2018. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -3,0% contre +1,9% en 2018. Pour 2020, le taux de croissance serait de 0,9% contre une prévision initiale de 5,0%, du fait de l'incidence de la crise sanitaire sur l'activité économique.

La situation des finances publiques a été marquée par une réduction des déficits en raison de l'augmentation des recettes plus importante que celle des dépenses. Le déficit global s'est situé à 1,7% du PIB contre 4,7% en 2018. En 2020, la consolidation budgétaire ne se réaliserait pas du fait des effets négatifs de la crise sanitaire sur les finances publiques. Le déficit budgétaire global est projeté à 5,8% du PIB.

Les échanges extérieurs ont été marqués par un déficit courant qui s'est situé à 3,6% du PIB en 2019 contre 4,9% en 2018. Dans le même temps, le déficit courant hors dons est passé de 5,4% du PIB à 5,7%.

La masse monétaire a enregistré une hausse de 247,3 milliards ou 9,0%, pour ressortir à 2.991,8 milliards à fin décembre 2019.

En matière de convergence, le Mali a respecté en 2019 les trois (3) critères de premier rang. Aucun critère de second rang n'a été respecté.

2.5.1. PRODUCTION

En 2019, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,0%, après 4,7% en 2018, porté par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 5,2% après 5,4% en 2018, profitant, principalement, de la reprise de l'agriculture d'exportation. L'agriculture d'exportation a augmenté de 5,3% sous l'effet de l'augmentation de la production cotonnière, la production ayant atteint 771.750 tonnes (+10,9%). L'agriculture vivrière (+6,0%), l'élevage et la chasse (4,8%) ainsi que la pêche (3,3%) ont poursuivi leur dynamique de croissance.

L'activité du secteur secondaire a progressé de 4,8% contre 9,0% en 2018. Les industries extractives seraient en hausse de 6,5%, en raison de l'augmentation de la production industrielle d'or qui s'est affichée à 65,7 tonnes. Les BTP sont en hausse de 5,5%, en rapport avec la poursuite des projets du Programme Présidentiel d'urgence social, du programme des logements sociaux et de la construction d'infrastructures routières. La branche « Energie et eau » a augmenté de 10,3% consécutive à l'amélioration de l'offre d'énergie. L'industrie agroalimentaire a progressé de 5,0%, profitant de la bonne tenue de la production agricole.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a évolué à 5,0% contre 2,6% en 2018, en lien avec le dynamisme des secteurs primaire et secondaire. Les services de Transports et communications ont progressé de 7,6% avec le démarrage des activités d'un

troisième opérateur de téléphonie et les innovations croissantes dans la branche. Les services bancaires sont en hausse de 4,9% et le commerce de 4,3%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019, ont été, respectivement de 2,0 points, 0,8 point et 2,2 points.

Du côté de la demande, la croissance économique en 2019 a été portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale a progressé de 3,8% après 2,8% en 2018, ses composantes publique et privée ayant augmenté, respectivement, de 4,0% et 3,8%. La consommation publique profite de l'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires, alors que la consommation des ménages est le reflet du bon niveau de la production agricole.

Les investissements ont augmenté de 6,1% en 2019 contre une baisse de 0,9% enregistrée un an plutôt, à la suite de la reprise de ses composantes. La hausse des investissements publics de 5,5% s'explique par la mise en œuvre des programmes de construction d'infrastructures routières et des aménagements hydroagricoles. Les investissements privés quant à eux se sont redressés à 6,8%.

Les exportations ont enregistré une augmentation de 2,3% contre une baisse de 0,1% en 2018, en lien avec la reprise de la production aurifère. Quant aux importations, elles ont augmenté de 5,9% contre une baisse de 12,1% en 2018.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 3,6 points, 3,1 points et -1,7 point.

Le taux d'investissement s'est établi en 2019 à 22,6% après 20,5% en 2018. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 11,4% en 2019 après 9,4% un an plutôt.

Pour l'année 2020, le taux de croissance serait de 0,9%, du fait des effets négatifs de la crise sanitaire. Tous les secteurs seraient affectés particulièrement le secteur secondaire.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 3,0% contre 5,2% en 2019. L'activité du secteur secondaire se contracterait de 1,6% du fait, principalement, du repli de 5,5% de la production industrielle d'or et de la baisse de 1,0% des activités dans la branche des BTP. Le taux de croissance du secteur tertiaire se resserrait à 0,1% contre 5,0% en 2019, à la suite de la contraction des activités de commerce de 4,1% et de l'hôtellerie et restauration de 12,0%.

Les contributions des secteurs primaire et secondaire à la croissance du PIB en 2020 seraient respectivement de 1,2 point et -0,3 point. La contribution du secteur tertiaire serait nulle.

Du côté de la demande, les investissements et la consommation tireraient la croissance en 2020. La formation brute de capital fixe progresserait de 1,6%. Sa

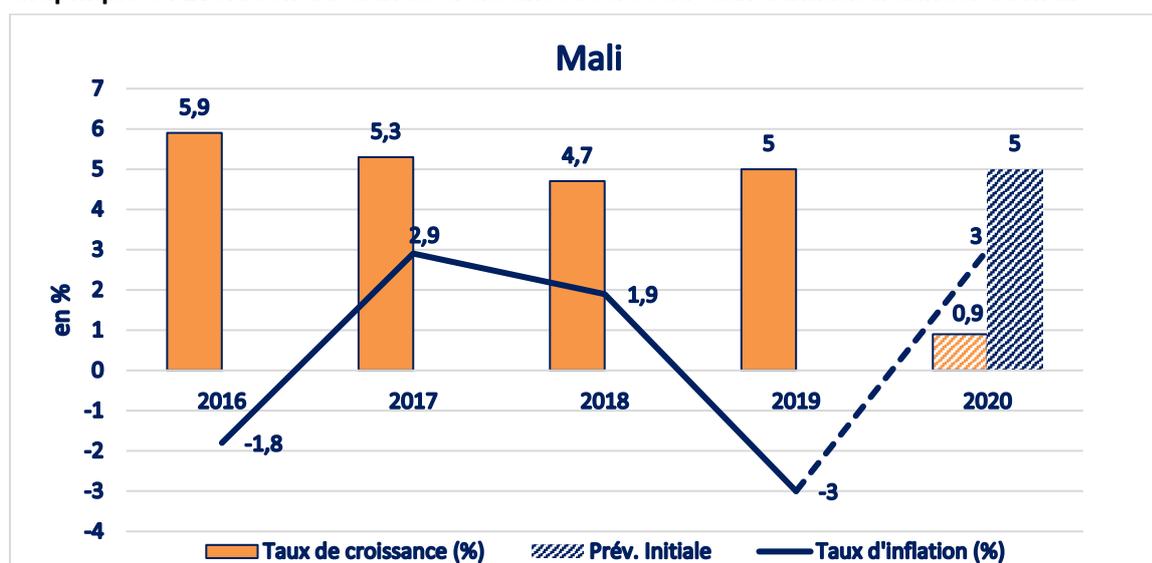
composante privée augmenterait de 1,1%, tandis que celle publique croîtrait de 2,0%. La consommation finale augmenterait de 1,6%, tirée par ses composantes. La consommation publique serait en hausse de 2,0%, en relation avec les commandes publiques de matériels de protection et de lutte contre la maladie du coronavirus. La consommation privée progresserait de 1,5%.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 1,9%. Les importations se contracteraient à 2,7%, en raison du resserrement des activités du secteur secondaire.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2020 seraient respectivement de 1,5 point, -1,8 point et 1,3 point.

Le taux d'investissement s'établirait à 22,2% en 2020 après 22,6% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brute s'afficherait à 10,9% en 2020 contre 11,4% en 2019.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Mali



Source : Commission de l'UEMOA

2.5.2 PRIX ET INFLATION

L'activité économique s'est déroulée en 2019 dans un contexte marqué par une baisse des prix. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -3,0% contre 1,9% en 2018, imputable, principalement, au recul des prix des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-5,4%), « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,9%), « restauration et hôtel » (-3,6%) et « articles d'habillement et chaussures » (-1,6%).

Au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen s'est affiché à -1,0% contre -3,9% à la même période de 2019. Pour l'année 2020, le taux d'inflation serait en dessous de de 3%.

2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée en 2019 par une amélioration du solde global, en relation avec une très forte augmentation des recettes.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 47,3% en 2019, soutenues par toutes ses composantes, pour représenter 21,3% du PIB contre 15,6% en 2018.

Les recettes fiscales ont progressé de 32,9% pour représenter 14,7% du PIB contre 11,9% en 2018. Cette progression s'explique par le bon niveau de recouvrement des droits et taxes sur les produits pétroliers, de la TVA et des impôts sur les sociétés minières. Par ailleurs, les recettes fiscales profitent, entre autres, de l'élargissement de l'usage de la téléprocédure et de la réforme de la fiscalité foncière.

Les recettes non fiscales ont progressé de 27,3% pour représenter 0,7% du PIB en 2019 contre 0,6% en 2018. Les dons ont représenté 1,9% du PIB contre 1,2% en 2018, résultant, d'un appui budgétaire d'environ 94 milliards de la Banque mondiale.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 21,7% en 2019 pour représenter 23,0% du PIB contre 20,3% en 2018, en lien avec l'effet conjugué de la hausse des dépenses courantes et des dépenses d'investissement.

La hausse des dépenses courantes de 12,3% s'explique par l'augmentation de la masse salariale de 9,7%, des subventions et transferts de 17,1% et des intérêts de la dette publique de 23,8%. La hausse des subventions et transferts est liée à la subvention accordée à la société malienne de production d'électricité (EDM-SA), en vue d'assurer régulièrement la fourniture d'électricité. Les dispositions administratives prises pour améliorer le taux d'absorption des crédits alloués aux grands chantiers ont permis une augmentation des dépenses en capital de 7,0%.

Au total, le déficit budgétaire global s'est amélioré, passant de 4,7% du PIB en 2018 à 1,7% en 2019. Le déficit budgétaire global hors dons est passé de 6,0% en 2018 à 3,5% en 2019.

En matière d'endettement, l'encours de la dette publique à fin 2019 s'est élevé à 3.801,1 milliards, soit 37,2% du PIB contre 36,9 % en 2018. Le service de la dette totale au 31 décembre 2019 est estimé à 538,5 milliards contre 498,6 milliards en 2018, soit une progression de 8,0%. Il a représenté 25,9% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 398,8 milliards, soit 74,1% du total du service de la dette publique en 2019.

En 2020, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une aggravation du déficit global qui passerait de 1,7% du PIB en 2019 à 5,8%, du fait notamment des effets de la crise sanitaire sur les finances publiques.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 5,3% pour représenter 21,8% du PIB. Les recettes fiscales augmenteraient de 10,2% pour représenter 15,7% du PIB. Les

recettes non fiscales progresseraient de 0,3% pour représenter 0,6% du PIB. Les dons augmenteraient de 22,9%, représentant 2,2% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 23,5% en 2020 pour représenter 27,6% du PIB, en rapport avec les dépenses d'urgences de santé, les actions de soutien aux personnes et entreprises affectées par la crise et les populations les plus vulnérables notamment les exonérations de certaines taxes et les remises d'impôts. Les dépenses courantes seraient en hausse de 12,0% pour représenter 13,7% du PIB tandis que les dépenses d'investissement augmenteraient de 35,4%, soit 8,5% du PIB.

En ce qui concerne l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal, il se situerait à 35,9% en 2020 contre 37,2% en 2019. Le service de la dette publique totale s'établirait à 662,2 milliards, soit une progression de 22,9% par rapport à 2019. Il représenterait 29,9% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 77,0% du total du service de la dette publique.

2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2019, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 264,2 milliards, contre un niveau de 104,9 milliards enregistré en 2018, soit une amélioration de 159,3 milliards. Cette évolution résulte d'une réduction du déficit courant conjuguée à une augmentation des entrées nettes de capitaux au titre du compte de capital et du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 99,6 milliards pour se situer à 364,9 milliards en 2019, en liaison avec une amélioration du solde des revenus secondaires qui ont tiré profit de la mobilisation d'appuis budgétaires. L'effet de cette hausse a été atténué par l'augmentation du déficit commercial et du solde négatif des revenus primaires. La balance des biens a subi les effets d'une hausse plus importante des importations (+6,9%) face à la progression des exportations (+4,9%) amenée par les ventes d'or. En conséquence de ces évolutions, le déficit courant s'est situé à 3,6% du PIB en 2019 contre 4,9% en 2018. Dans le même temps, le déficit courant hors dons est passé de 5,4% du PIB en 2018 à 5,7% en 2019.

L'excédent du compte de capital a augmenté en liaison avec la progression des dons-projets et le compte financier a tiré profit de l'évolution favorable des autres investissements, en lien avec les tirages extérieurs de l'administration publique.

En 2020, l'excédent du solde global ressortirait à 236,9 milliards, en rapport notamment avec la bonne tenue du compte courant et du compte de capital.

2.5.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont inscrits en hausse de 264,2 milliards par rapport à fin décembre 2018 pour s'établir à 577,7 milliards à fin décembre 2019 reflétant la progression de 181,0 milliards des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale et de 83,2 milliards de ceux des banques.

Les créances intérieures ont baissé de 87,9 milliards ou 2,9% pour s'établir à 2.991,2 milliards, en raison, essentiellement, de la contraction de 193,9 milliards des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale. L'encours des créances sur l'économie a progressé de 106,0 milliards (4,1%).

La masse monétaire a enregistré une hausse de 247,3 milliards ou 9,0%, pour ressortir à 2.991,8 milliards à fin décembre 2019.

2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de la convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -1,7% contre -4,7% en 2018. En 2020, il s'établirait à -5,8% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de -3,0% contre +1,9% en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 37,2% contre 36,9% en 2018. En 2020, il s'établirait à 35,8%.

Critères de second rang :

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est de 34,5% contre 41,8% en 2018. En 2020, il est projeté à 38,6% ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 14,7% contre 11,9% en 2018. En 2020, ce taux est prévu à 15,7%.

En matière de convergence en 2019, le Mali a respecté tous les critères de convergence, à l'exception de celui relatif au taux de pression fiscale.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2019, l'activité économique a poursuivi son dynamisme, le taux de croissance s'affichant à 5,0% après 4,7% en 2018. En ce qui concerne les finances publiques, le déficit global s'est réduit. En 2020, la crise sanitaire impacterait négativement l'activité économique, le taux de croissance est attendu à 0,9% contre une prévision initiale de 5,0%. Le déficit se creuserait en raison, essentiellement, des dépenses d'urgence prévues pour contenir l'impact de la crise sanitaire et relancer l'activité économique.

Dans ces conditions, les Autorités maliennes sont invitées à poursuivre les actions ci-après :

- le renforcement de la stabilité socio-politique et la consolidation de la paix et de la sécurité ;

- la mise en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences de la pandémie et des actions visant à relancer l'activité économique ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire notamment :
 - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude ;
 - la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes ;
- l'amélioration de la résilience de l'économie par la diversification de la base productive ainsi que le renforcement de la capacité de production énergétique ;
- le renforcement de la gestion de la dette publique.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs de convergence du Mali

	Normes	2016	2017	2018	2019		2020
					Réal	Prév	
Critères 1^{er} rang							
Solde global/PIB (%)	>= - 3%	-3,9	-2,9	-4,7	-1,7	-3,0	-5,8
Taux d'inflation	<= 3%	1,8	2,9	1,9	-3,0	<=3,0	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB (%)	<= 70%	35,9	35,5	36,9	37,2	36,7	35,8
Critères de 2nd rang							
Masse salariale/Recettes fiscales (%)	<= 35%	32,2	31,9	41,8	34,5	37,3	38,6
Taux de pression fiscale	>= 20%	15,0	15,2	11,9	14,7	15,6	15,7
Taux de croissance du PIB		5,9	5,3	4,7	5,0	5,0	0,9

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2019, la croissance économique s'est établie à 5,1%, après 7,0% en 2018 dans un contexte de baisse des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de -2,5% contre 2,8% en 2018. En 2020, le taux de croissance serait de 1,0% contre une prévision initiale de 6,0%.

La situation des finances publiques a été marquée par une dégradation du déficit global, du fait de la baisse des recettes et de l'augmentation des dépenses. Le déficit global, dons compris, a représenté 3,6% en 2019 contre 3,0% en 2018. Le déficit global est projeté à 5,0% en 2020 du fait de la crise sanitaire.

Les échanges extérieurs ont été marqués par un déficit courant qui s'est situé à 12,5% du PIB contre 12,7% en 2018. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 15,1% du PIB, après 14,4% un an plus tôt.

Comparée à fin décembre 2018, la masse monétaire a enregistré une hausse de 15,1% pour ressortir à 1.295,8 milliards à fin décembre 2019.

En matière de convergence, deux (02) critères sur les cinq (05) ont été respectés en 2019 contre trois (03) en 2018. Il s'agit des critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement.

2.6.1. PRODUCTION

En 2019, le taux de croissance réel a été de 5,1%, en repli de 1,9 point comparativement à 2018.

L'activité du secteur primaire s'est accrue de 3,3% en 2019 après 7,1% en 2018. Cette évolution s'explique notamment par la croissance des branches « Elevage » (+4,7%), « Pêche » (+5,6) et « sylviculture » (+3,9). L'activité agricole a augmenté de 2,7%, résultant d'une baisse de 4,7% de la production agricole hivernale et d'une hausse de 17,6% de la production agricole irriguée qui continue de profiter de la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens), et des investissements dans le cadre du Millenium Challenge Corporation (MCC).

La hausse des activités de construction de 17,9%, qui s'explique par la poursuite des travaux d'infrastructures a permis, principalement, de consolider la croissance du secteur secondaire qui s'est établie à 8,6%, après 6,0% en 2018. Les industries extractives et les activités de fabrication ont augmenté, respectivement, de 7,2% et 5,3%.

Le taux de croissance du secteur tertiaire s'est établi à 5,0% en 2019 après 7,5% en 2018, en relation avec la croissance des activités de commerce (+5,3%), d'Hôtellerie et de restauration (+6,0%), et de télécommunications (+6,0%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire, tertiaire ont été en 2019 respectivement, de 1,2 point, 1,7 point et 2,2 points.

Du côté de la demande, la croissance continue d'être portée par la consommation finale et les investissements privés. La consommation finale a progressé de 5,0% en 2019 après 6,2% en 2018, en lien avec la hausse de ses composantes. L'augmentation de 4,7% de la consommation finale des ménages est expliquée par celle des revenus, consécutive à la bonne tenue de la campagne agricole de 2018. La consommation finale publique a progressé de 6,0%. Les investissements ont augmenté de 14,4% en 2019 après 12,1% en 2018, en rapport avec la hausse de la FBCF privée de 18,8% et de la FBCF publique de 10,4%. La hausse des investissements publics s'explique par la réalisation des grands projets structurants.

Les exportations des biens et services en 2019 ont baissé de 0,5%, après une hausse de 2,2% en 2018. Les importations des biens et des services ont affiché, quant à elles, une hausse de +12,2%, après 7,3% en 2018.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 4,2 points, 1,6 point et 0,8 point en 2019.

Le taux d'investissement s'est établi à 31,0% en 2019 après 29,3% en 2018. Le taux d'épargne brute a été de 14,7% en 2019 après 15,6% en 2018.

En 2020, les perspectives de croissance seraient particulièrement marquées par la crise sanitaire liée au coronavirus. Ainsi, le taux de croissance serait de 1,0%. Ce ralentissement de la croissance serait imputable, principalement, aux secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 3,1% contre 3,3% en 2019. Cette évolution serait induite par la bonne tenue des branches « Agriculture » (+3,1%), « Elevage » (+3,3%), « Sylviculture » (+2,7%) et « Pêche » (+1,9%).

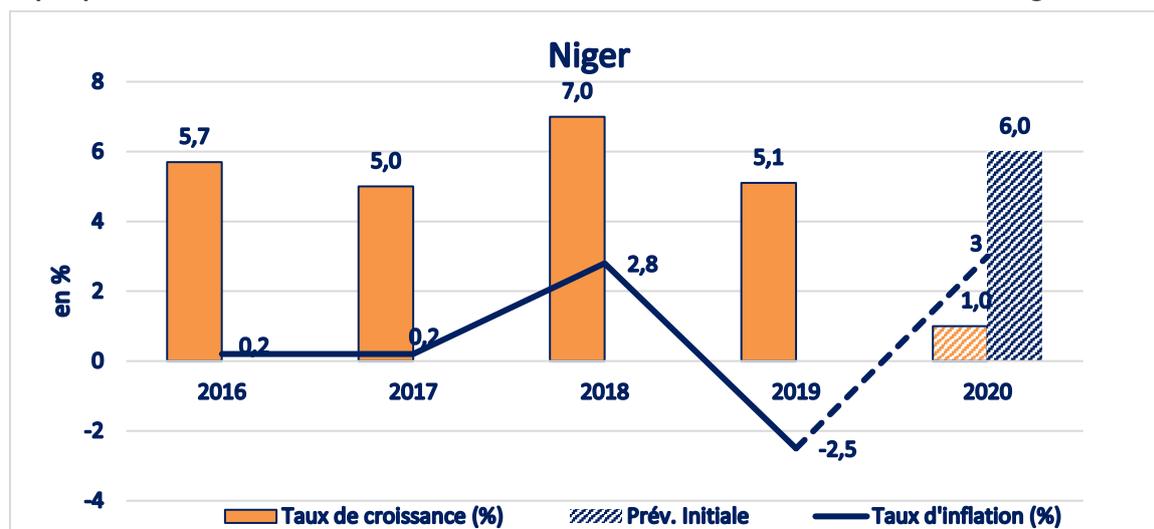
L'activité du secteur secondaire ralentirait à 0,5% en 2020 après 8,6% en 2019. Ce ralentissement proviendrait notamment de la baisse des activités d'extraction (-7,2%) et de la construction (-14,9%). Par contre, la production et la distribution d'électricité et eau enregistrerait une hausse de 2,3% et les activités de fabrication augmenteraient de 19,3%, en lien avec la production de la nouvelle cimenterie.

Le taux de croissance du secteur tertiaire connaîtrait une chute pour se situer à -0,4%, après la hausse de 5,0% en 2019 du fait de la baisse des activités de transports (-20,4%), de l'hôtellerie et de la restauration (-11,7%) et des activités financières (-6,9%). Cette chute a été atténuée par la hausse de 7,3% des activités de communications.

Du côté de la demande, la consommation finale progresserait de 1,3% et les investissements de 3,6%. Les exportations et les importations seraient en hausse, respectivement, de 6,1% et 6,8%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2019 s'établiraient, respectivement, à 1,1 point, 1,1 point et -1,2 point.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Niger



Source : Commission de l'UEMOA

2.6.2. PRIX ET INFLATION

L'activité économique en 2019 s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix. En effet, en moyenne annuelle, le taux d'inflation annuel s'est établi à -2,5% contre +2,8% en 2018. Cette baisse s'explique par la baisse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,5%), « santé » (-2,8%), « Transports » (-2,9%), « Restaurant et hôtel » (-3,7%), « Communications » (-9,4%). Elle a été atténuée, entre autres, par la hausse des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabac, et stupéfiant » (+1,8%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,3%) ; « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+3,0%).

Au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen s'est affiché à +1,3% contre -2,1% à la même période de 2019. Pour l'année 2020, le taux d'inflation serait en dessous de 3%.

2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2019, l'exécution des finances publiques a été marquée par une dégradation des principaux soldes.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 5,5% pour représenter 18,3% du PIB en 2019 après 18,1% en 2018.

Les recettes fiscales ont connu une baisse de 0,5% en relation avec la diminution de 3,9% des Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services, induisant un taux de pression fiscale de 10,5 % en 2019 après 11,1% en 2018.

Les recettes non fiscales ont diminué de 23,8% pour représenter 0,7% du PIB en 2019 après 1,0% du PIB en 2018. Les dons ont progressé de 19,8% pour représenter 6,9% du PIB en 2019 après 6,0% du PIB en 2018.

Les dépenses totales et prêts nets en 2019 ont augmenté de 8,4% pour représenter 21,9% du PIB contre 21,1% en 2018, en relation avec la hausse des dépenses courantes et des dépenses en capital. Les dépenses courantes ont connu une hausse de 5,1% pour se situer à 9,7% du PIB comme en 2018. Cet accroissement s'explique par la progression des charges d'intérêt sur la dette publique de 10,6% et de la masse salariale de 3,8%. Les dépenses de matériel et fournitures quant à elles, ont connu une baisse de 19,4%. Les dépenses en capital ont progressé de 13,8% pour représenter 12,2% du PIB en 2019 après 11,2% du PIB en 2018.

Au total, le solde global, dons compris, est passé de -3,0% du PIB en 2018 à -3,6% en 2019. Le solde global hors dons est ressorti à -10,5% du PIB en 2019 contre -9,0% en 2018.

A fin décembre 2019, l'encours de la dette publique intérieure et extérieure est estimé à 40,1% du PIB contre 35,4% du PIB en 2018. Le service de la dette publique totale s'est établi à 345,1 milliards en 2019, soit une hausse de 34,8% par rapport à 2018, représentant 19,2% des recettes totales contre 16,7% en 2018.

La situation des finances publiques en 2020 se caractériserait par une dégradation des principaux soldes en lien avec les pertes de recettes et l'augmentation des dépenses du fait de la crise sanitaire.

Les recettes totales et dons augmenteraient légèrement de 1,4% en 2020 pour se situer à 17,8% du PIB, tirées par la hausse des dons qui a été atténuée par la baisse des recettes fiscales de 7,0%, induisant une pression fiscale de 9,4% du PIB contre 10,5% en 2019.

Les recettes non fiscales seraient en hausse de 8% en 2020 pour se stabiliser à 0,7% du PIB comme en 2019. Les dons augmenteraient de 13,2% pour représenter 7,5% du PIB contre 6,9% du PIB en 2019, en raison des appuis attendus pour faire face à la crise sanitaire.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 8,6% pour représenter 22,8% du PIB. Cette évolution se justifierait, essentiellement, par la hausse de 17,0% des dépenses courantes du fait de l'augmentation des charges d'intérêt sur la dette publique (+12,4%), de la masse salariale (+4,9%) et des dépenses de fonctionnement (26,1%).

Le déficit budgétaire global hors dons et le déficit budgétaire global en 2020 s'établiraient à 12,5% et 5,0%, respectivement, contre 10,5% et 3,6% en 2019.

En 2020, l'encours de la dette publique intérieure et extérieure est projeté à 35,9% contre 40,1% du PIB en 2019. En 2020, le service de la dette publique totale s'établirait à 296,4 milliards, soit une baisse de 45,1% par rapport à 2019. Il représenterait 28,5% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 63,3% du total du service de la dette publique.

2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs en 2019 ont été marqués par un solde global excédentaire de 317,7 milliards, après le déficit de 113,9 milliards enregistré en 2018, en lien avec une amélioration des différentes composantes.

Le déficit de la balance courante s'est aggravé de 24,0 milliards pour ressortir à 926,7 milliards, en lien avec le creusement du déficit commercial entraîné par une augmentation plus importante des importations (+6,2%) que celle des exportations (+3,0%). Grâce aux appuis budgétaires mobilisés en 2019, l'excédent de la balance des revenus secondaires s'est amélioré de 80,4 milliards. Au total, le déficit courant s'est situé à 12,5% du PIB contre 12,7% en 2018. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 15,1% du PIB, après 14,4% un an plus tôt.

Le compte de capital a été positivement impacté par les décaissements de dons-projets en faveur de l'Etat. S'agissant du compte financier, l'excédent s'est amélioré de 435,2 milliards, grâce à l'augmentation des investissements directs et des autres investissements aussi bien publics que privés.

En 2020, le déficit global de la balance des paiements serait de 137,9 milliards, en raison de la dégradation du compte courant et du compte financier.

2.6.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont renforcés de 317,7 milliards par rapport à leur niveau à fin décembre 2018, en s'établissant à 641,3 milliards à fin décembre 2019.

L'encours des créances intérieures s'est inscrit en recul de 137,6 milliards ou 12,2%, pour ressortir à 988,0 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui était de 274,6 milliards en décembre 2018, a diminué de 248,3 milliards pour se fixer à 26,3 milliards à fin décembre 2019. En revanche, les créances sur l'économie ont augmenté de 110,7 milliards ou 13,0%, en passant de 851,0 milliards en décembre 2018 à 961,7 milliards à fin décembre 2019.

Comparée à décembre 2018, la masse monétaire a enregistré une baisse de 15,1% pour ressortir à 1.295,8 milliards à fin décembre 2019.

2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -3,6% en 2019 contre -3,0% en 2018. En 2020, il serait de -5,0% ;
- **Le taux d'inflation, en moyenne annuelle**, est ressorti à -2,5% contre +2,8% en 2018 ;

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** s'est établi à 40,1% en 2019 contre 35,4% en 2018. En 2020, il serait de 35,9%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 36,0% en 2019 contre 34,7% en 2018. En 2020, il serait de 40,6% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 10,5% contre 11,1% en 2018. En 2020, ce taux serait de 9,4%.

En matière de convergence, deux (2) critères sur les cinq (5) ont été respectés en 2019 contre trois (3) en 2018. Il s'agit des critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement.

2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique au Niger a connu un ralentissement de la croissance avec un taux de 5,1% en 2019 après 7,0% en 2018. Cette croissance s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix à la consommation.

Au niveau des finances publiques, la situation a été caractérisée par une dégradation du déficit global, dons compris, en relation avec la faible mobilisation des recettes et l'augmentation des dépenses.

Pour limiter l'incidence socio-économique des effets de la crise sécuritaire et sanitaire sur l'économie, les Autorités nigériennes sont invitées à prendre les dispositions suivantes :

- le renforcement de la sécurité et la consolidation de la paix ;
- la poursuite de la politique de maîtrise de l'eau à travers l'Initiative « 3N » et la promotion des filières des produits d'exportation ;
- la mise en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences de la pandémie et des actions visant à relancer l'activité économique ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire notamment :
 - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et la lutte contre la fraude ;
 - la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes ;
- la mise en œuvre de politiques budgétaires permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs de convergence du Niger

	Normes	2016	2017	2018	2019		2020
					Réal	Prév	
Critères de 1^{er} rang							
Solde global/PIB (%)	<= - 3%	-6,1	-5,6	-3	-3,6	-2,9	-5,0
Taux d'inflation	<= 3%	0,2	0,2	2,8	-2,5	-2,4	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB (%)	<= 70%	29,4	30,6	35,4	40,1	35,8	35,9
Critères de 2nd rang							
Masse salariale/Recettes fiscales (%)	<= 35%	43,7	43,5	34,7	36,0	34,1	40,6
Taux de pression fiscale	>= 20%	10,0	9,6	11,1	10,5	10,8	9,4
Taux de croissance du PIB		5,7	5,0	7,0	5,1	6,3	1,0

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Niger

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

Le taux de croissance de l'activité économique en 2019 a été de 5,3% après 6,4% en 2018, sous l'effet de l'ensemble des secteurs, dans un contexte marqué par de faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,0% contre 0,5% en 2018. Pour 2020, il est prévu un taux de croissance du PIB réel de 1,1% contre 6,8% initialement prévu.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2019 par une légère détérioration du solde global qui s'est établi à -3,9% du PIB contre -3,7% en 2018. Le déficit global s'établirait à 6,1% en 2020, du fait des effets de la crise sanitaire.

Le déficit courant extérieur s'est situé à 8,5% du PIB en 2019 contre 9,5% en 2018. Dans le même temps, le déficit hors dons est passé de 9,7% du PIB en 2018 à 8,8% en 2019.

En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 432,3 milliards ou 8,2%, pour se situer à 5.692,0 milliards.

S'agissant de la convergence, le Sénégal a respecté trois (03) critères en 2019. Les critères relatifs au solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal et à la pression fiscale n'ont pas été respectés.

2.7.1 PRODUCTION

L'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,3% en 2019 contre 6,4% en 2018, tiré par l'ensemble des secteurs.

Dans le secteur primaire, le taux de croissance a été de 2,9% contre 7,9% en 2018, induit par la bonne tenue dans les sous-secteurs agricole, de l'élevage et de la chasse ainsi que de la pêche. Les activités agricoles ont bénéficié des efforts de l'Etat en termes d'accompagnement et de mise à disposition d'intrants de qualité ainsi qu'une bonne pluviosité. La branche de l'élevage et de la chasse a particulièrement profité des actions de lutte contre les abattages clandestins et l'accroissement du cheptel. S'agissant de la pêche, sa hausse de 12,0% est induite notamment par les accords de pêche intervenus entre le Sénégal et la Mauritanie qui ont permis de relancer la pêche artisanale.

L'activité dans le secteur secondaire a enregistré une croissance de 5,8% en 2019 contre 7,5%, un an plus tôt. Cette situation s'explique par la bonne tenue notamment des sous-secteurs des activités extractives, des produits agro-alimentaires et chimiques, en relation avec la hausse de la production du phosphate et des travaux relatifs à l'extraction du pétrole. Le secteur a également bénéficié du raffermissement de la production d'électricité.

Dans le secteur tertiaire, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,6% comme en 2018, porté aussi bien par la composante non marchande (+5,0%) que marchande (+6,4%). La branche commerce a progressé de 6,0%, les transports ont progressé de 6,7% et les services d'hébergement et restauration de 3,7%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 0,4 point, 1,4 point et 3,5 points.

Du côté de la demande en 2019, la consommation finale a augmenté de 5,5% contre 4,2% en 2018, tirée, principalement, par sa composante publique en hausse de 10,6%. La consommation privée a progressé de 4,5% contre 4,3% en 2018. Quant à la FBCF, elle a enregistré une croissance de 5,1% contre 8,4% en 2018, soutenue par sa composante privée en hausse de 5,7%.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services ont progressé respectivement, de 2,7% et 6,2% contre 7,6% et 9,6% en 2018.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 4,5 points, 0,4 point et 0,3 point.

Le taux d'investissement en 2019 s'est établi à 31,9% du PIB contre 31,4% en 2018. Le taux d'épargne intérieure brute est passé de 17,1% en 2018 à 17,6% en 2019.

En 2020, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 1,1%. Cette évolution serait imputable au ralentissement de l'ensemble des secteurs dans un contexte marqué par la crise sanitaire.

Au niveau du secteur primaire, l'activité économique progresserait de 4,2% après 2,9% en 2019. Dans la perspective d'une bonne pluviosité et de la poursuite de la politique de soutien notamment en matière d'amélioration de l'accès aux intrants, d'accroissement des rendements et de facilitation de l'accès des producteurs aux matériels agricoles, le sous-secteur de l'agriculture restera dynamique. Dans le sous-secteur de l'élevage et de la chasse, la progression attendue serait liée à l'amélioration de la santé animale, l'augmentation de la productivité et la modernisation des unités de production. Quant au sous-secteur de la pêche, il enregistrerait une croissance de 16,1% contre 12,0 % en 2019.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique afficherait une progression de 1,6% contre 5,8% en 2019. Ce ralentissement s'expliquerait, principalement, par le repli de l'égrenage du coton (-30,0%), des produits du caoutchouc et plastique (-18,1%) et de la fabrication d'autres produits alimentaires (-10,0%).

L'activité du secteur tertiaire progresserait de 0,3% contre 5,6% en 2019. Ce ralentissement serait dû à la baisse des activités notamment dans les transports (-1,5%) et les services d'hébergement et restauration (-19,9%).

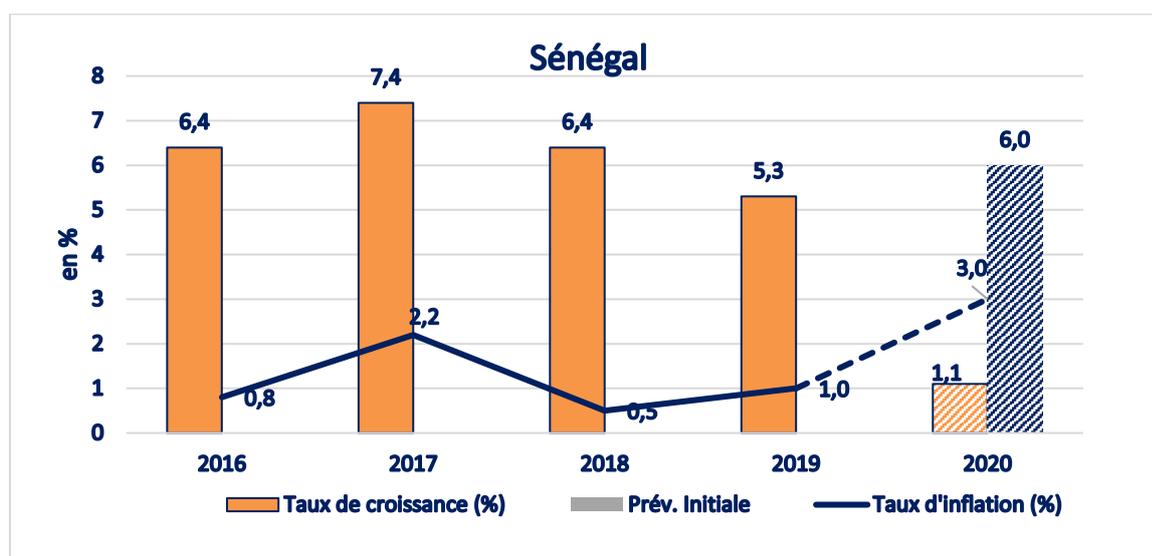
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 seraient, respectivement, de 0,6 point, 0,4 point et 0,1 point.

Du côté de la demande en 2020, la consommation finale ressortirait en baisse de 3,2% contre une hausse de 5,5% en 2019, du fait de la baisse de la consommation privée qui chuterait de 4,6%. La FBCF régresserait de 1,3% en 2020 contre une hausse de 5,1% un an auparavant, sous le recul de la FBCF privée de 3,4%. La composante

publique de la FBCF serait en hausse de 6,0%. S'agissant des échanges extérieurs, les importations régresseraient de 23,7% et les exportations de biens et services seraient en hausse de 1,3%.

Le taux d'investissement s'établirait à 27,0% contre 31,9% en 2019. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il passerait de 17,6% en 2019 à 20,7% en 2020.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Sénégal



Source : Commission de l'UEMOA

2.7.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,0% en 2019 contre 0,5% un an plus tôt. Cette hausse est surtout liée à l'augmentation des prix des produits des fonctions : « Boissons alcoolisées, tabac, et stupéfiant » (+10,4%) « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,0%) et « Transports » (+1,0%).

Sur les cinq premiers mois de 2020, le taux d'inflation moyen est ressorti à 2,5% contre 0,8% au cours de la même période de 2019. Pour toute l'année, le taux d'inflation annuel moyen se situerait en deçà de 3%.

2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2019 par une légère détérioration du solde global, qui s'est établi à -3,9% du PIB contre -3,7% en 2018.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 15,0%, pour représenter 20,2% du PIB, contre 18,8% en 2018, induite principalement par la hausse des recettes fiscales de 21,1%, pour représenter 17,4% du PIB contre 15,4% en 2018.

La bonne tenue des recettes fiscales s'explique notamment par le renforcement du contrôle, la hausse des recouvrements au titre des taxes sur les biens et services induite par le bon comportement de la taxe spéciale sur le ciment et la contribution

pour le développement économique (CODEC). Les recettes non fiscales ont progressé de 5,1%. En ce qui concerne les dons, ils ont reculé de 12,4% pour représenter 1,6% du PIB contre 2,0% en 2018.

S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 14,6% et ont représenté 24,1% du PIB contre 22,5% en 2018. Cette augmentation a été tirée par les dépenses courantes, en hausse de 15,7%. L'augmentation des dépenses courantes s'explique par celle des autres dépenses courantes (+25,5%), de la masse salariale (+7,5%) et des intérêts de la dette publique (+3,0%). Les dépenses en capital ont progressé de 12,4% dont 8,9% au titre des dépenses d'investissement financées sur ressources internes.

Au total, le solde global hors dons s'est établi à -5,5% du PIB en 2019 contre -5,7% en 2018. Quant au solde global, il a représenté -3,9% du PIB contre -3,7% en 2018.

L'encours de la dette publique à fin 2019 s'est élevé à 7826 milliards, soit 56,6% du PIB nominal contre 55,1% en 2018. L'encours concernant les Eurobonds est estimé pour un montant de 2 325,4 milliards en 2019.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 1024,4 milliards en 2019, soit une hausse de 6,0% par rapport à 2018, représentant 39,9% des recettes totales contre 45,4% en 2018. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure représente en moyenne 41,57% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique.

Au titre de l'année 2020, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une aggravation des déficits budgétaires, en relation avec une contraction des recettes et une hausse des dépenses, du fait de la crise sanitaire.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 7,9%, pour représenter 21,0% du PIB contre 20,2% en 2019 tirés par les dons qui seraient en forte hausse de 131,8%. Quant aux recettes fiscales, elles seraient en baisse de 2,3% pour représenter 16,5% du PIB contre 17,4% en 2019.

La baisse des recettes fiscales s'expliquerait par les contre-performances des recettes intérieures et de porte en lien avec la baisse de la demande intérieure et les mesures fiscales de soutien aux entreprises impactées par la crise. Les recettes non fiscales seraient en baisse de 21,9% et représenteraient 0,8% du PIB nominal contre 1,1% en 2019.

Les dépenses totales et prêts nets, augmenteraient de 16,7%, pour représenter 27,1% du PIB contre 24,1% en 2019. Cette évolution serait soutenue par les hausses des dépenses courantes et en capital, respectivement, de 13,3% et 23,1%. S'agissant de la progression des dépenses courantes, elle serait imputable à l'augmentation des dépenses de santé et aux mesures de soutien aux ménages vulnérables ainsi qu'aux entreprises en difficulté du fait de la pandémie.

Au total, le solde global hors dons s'établirait à -9,7% contre -5,5% en 2019. Quant au solde global, dons compris, il représenterait -6,1% du PIB contre -3,9% en 2019.

L'encours de la dette publique totale représenterait 54,4% du PIB en 2020 contre 56,6% en 2019. Quant au service de la dette publique totale, il s'établirait à 1.065,1 milliards, soit une progression de 3,9% par rapport à 2019. Il représenterait 37,6% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 22,4% du total du service de la dette publique.

2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2019, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 146,5 milliards contre un niveau de 524,5 milliards en 2018. Cette situation est, essentiellement, imputable à l'augmentation des financements reçus qui a atténué l'effet de la réduction du déficit du compte courant.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 1.181,0 milliards, en réduction de 49,4 milliards par rapport au déficit enregistré en 2018. Cette amélioration est liée notamment à la bonne tenue du compte des revenus secondaires qui a tiré profit des transferts de fonds des travailleurs. En conséquence, le déficit courant s'est situé à 8,5% du PIB en 2019 contre 9,5% en 2018. Dans le même temps, le déficit hors dons est passé de 9,7% du PIB à 8,8%.

Le repli de 435,5 milliards enregistré au niveau du compte financier est exclusivement lié au recul des investissements de portefeuille, en l'absence d'une intervention de l'Etat sur le marché financier international, contrairement à l'année 2018.

En 2020, l'excédent global se situerait à 189,3 milliards, en liaison, principalement, avec la bonne orientation du compte de capital et du compte financier.

2.7.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont renforcés de 146,5 milliards par rapport à fin décembre 2018, pour s'établir à 1.970,3 milliards à fin décembre 2019. Cette évolution résulte exclusivement de la hausse de 297,7 milliards (+25,4%) des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale, ceux des banques s'étant repliés de 151,2 milliards.

Les créances intérieures ont enregistré une progression de 410,8 milliards ou 8,7%, pour ressortir à 5.153,6 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale sont ressorties en hausse de 89,2 milliards, pour atteindre 556,9 milliards. L'encours des créances sur l'économie s'est accru de 7,5% en 2019 pour s'établir à 4.596,7 milliards.

En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré un accroissement de 432,3 milliards ou 8,2%, pour se situer à 5.692,0 milliards.

2.7.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de la convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2019 est ressorti à -3,9% du PIB contre -3,7% l'année précédente. Il serait de -6,1% en 2020 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 1,0% contre 0,5% en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 56,6% du PIB contre 55,1% en 2018. En 2020, il serait de 54,4% ;

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 30,4% en 2019 contre 34,3% un an plus tôt. Ce ratio serait de 34,7% en 2020 ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 17,4% en 2019 contre 15,4% en 2018. En 2020, il serait de 16,5%.

Au total, trois (03) critères de convergence ont été respectés en 2019. Il s'agit, au titre des critères de premier rang, du taux d'inflation et du ratio de l'encours de la dette publique. Au titre des critères de second rang, il s'agit du ratio de la masse salariale sur recettes fiscales.

2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La dynamique de croissance s'est maintenue en 2019 avec un taux de croissance de 5,3% contre 6,4% en 2018. En matière des finances publiques, le déficit budgétaire s'est légèrement dégradé. Pour l'année 2020, le taux de croissance est projeté à 1,1%, du fait de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique.

Pour conforter les acquis et améliorer les performances, les autorités sénégalaises sont invitées à prendre les mesures visant :

- la poursuite de la mise en œuvre des politiques de soutien et d'accroissement de la productivité du secteur agricole ;
- la mise en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences de la pandémie et des actions visant à relancer l'activité économique ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire notamment :
 - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et la lutte contre la fraude ;
- la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes ;
- le renforcement de la gestion de la dette publique.

Tableau 8 : Evolution des indicateurs de convergence du Sénégal

	Normes	2016	2017	2018	2019		2020
					Réal	Prév	
Critères de 1^{er} rang							
Solde global/PIB (%)	<= - 3%	-3,3	-3,0	-3,7	-3,9	-3,8	-6,1
Taux d'inflation	<= 3%	0,8	2,2	0,5	1,0	1,2	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB (%)	<= 70%	47,1	48,0	55,1	56,6	52,5	54,4
Critères de 2nd rang							
Masse salariale/Recettes fiscales (%)	<= 35%	32,0	32,5	34,3	30,4	30,4	34,7
Taux de pression fiscale	>= 20%	15,9	15,1	15,4	17,4	17,4	16,5
Taux de croissance du PIB		6,4	7,4	6,4	5,3	6,0	1,1

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Sénégal

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2019, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 5,3% en 2019 contre 4,9% en 2018, grâce à la performance enregistrée dans tous les secteurs d'activités. Le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à 0,7% en 2019 après 0,9% en 2018. En 2020, le taux de croissance serait de 1,3% contre 5,3% initialement prévu, en lien avec l'impact négatif de la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus sur l'économie.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une maîtrise des dépenses et une forte mobilisation des recettes, faisant ressortir le déficit global à 1,1% du PIB après 0,8% en 2018. En 2020, le déficit global serait de 5,0%.

Le déficit courant extérieur est passé de 3,4% du PIB en 2018 à 2,6% du PIB en 2019. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 3,3% du PIB contre 4,5% un an plus tôt.

La masse monétaire a progressé de 4,5% pour s'établir à 1.804,0 milliards à fin décembre 2019.

En matière de convergence, hormis le critère relatif au taux de pression fiscale, tous les critères de convergence ont été respectés en 2019.

2.8.1 PRODUCTION

En 2019, le taux de croissance économique s'est établi à 5,3% après 4,9% en 2018, tiré, principalement, par la bonne tenue du secteur tertiaire.

L'activité du secteur primaire a progressé de 2,2% en 2019 après 3,4% en 2018, en liaison avec la progression des valeurs ajoutées des branches « Agriculture vivrière » (+1,7%), « Agriculture d'exportation » (+4,4%), « Elevage et chasse » (+1,4%) et « Sylviculture et pêche » (+5,3%). Les branches de l'agriculture continuent de profiter des actions gouvernementales visant l'amélioration de la productivité à travers notamment la mise en œuvre des projets du Programme National d'investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN 2017-2026). Par ailleurs, la campagne agricole 2019/2020 a bénéficié de bonnes conditions pluviométriques.

L'activité du secteur secondaire a connu une croissance de 6,0% en 2019 après 1,7% en 2018, soutenue par la performance de toutes les branches à l'exception des branches « Industries extractives » et « Travail du bois » qui ont enregistré des baisses respectives de 14,4% et 1,3%. Les branches « Production d'électricité gaz et eau » et « BTP » ont affiché les meilleures performances avec des taux de croissance respectifs de 19,9% et 13,1%. Les branches « Produits alimentaires », « Fabrication du textile », « Autres activités manufacturières » ont progressé respectivement de 2,9%, 6,7% et 1,6%.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 4,6% contre 8,0% en 2018. Les principales branches du secteur ont évolué comme suit : « Commerce » (+2,2%), « Hôtels Bars et Restaurants » (+7,7%), « Transports et Télécommunication »

(+5,6%), les « Activités financières » (+5,4%) et les « Services aux entreprises » (+4,7%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 ont été respectivement de 0,5 point, 1,0 point et 3,2 points.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par les investissements et la consommation finale. Les investissements ont progressé de 10,6% après 15,3% en 2018, soutenus par la progression de ses deux composantes à savoir les investissements privés (+9,3%) et les investissements publics (+14,4%). La consommation finale a augmenté de 4,1% après 5,7% en 2018, sous l'effet, principalement, de la hausse de la consommation des ménages de 8,3%.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont baissé de 0,4% en 2019 tandis que les importations de biens ont augmenté de 2,3%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 3,8 points, 2,9 points et -1,4 point.

Le taux d'investissement s'est situé à 26,3% en 2019 après 25,3% en 2018. Le taux d'épargne intérieure brut s'est établi à 14,8% après 13,4% en 2018.

Pour 2020, le taux de croissance du PIB s'établirait à 1,3% contre 5,3% en 2019. Le ralentissement de la croissance est lié à l'impact de la crise sanitaire sur les activités économiques. Les secteurs secondaire et tertiaire seraient les plus impactés. Le taux de croissance du secteur primaire s'afficherait à 4,5%, porté par l'accroissement de la production des branches « agriculture vivrière » (+4,3%), « agriculture d'exportation » (+3,4%), « élevage et chasse » (+6,3%) et « sylviculture et pêche » (+4,0%).

L'activité du secteur secondaire progresserait faiblement de 0,1% contre 6,0% en 2019. Toutes les branches du secteur impactées par la crise sanitaire connaîtraient de faibles progressions ou des croissances négatives. Ces évolutions se présenteraient comme suit : « produits alimentaires » (+1,0%), « fabrication du textile » (+1,0%), « Travail du bois » (+1,2%), « autres activités manufacturières » (+0,1%), « Industries extractives » (-0,9%) et « BTP » (-1,6%). La branche « production d'électricité, gaz et eau » connaîtrait une croissance nulle en 2020.

Le secteur tertiaire connaîtrait une régression de 0,4% contre 4,6% en 2019. Les branches du secteur évolueraient comme suit : « commerce » (-0,8%), « hôtels, bars et restaurants » (-1,8%) et « transports et télécommunications » (-1,1%). Les branches « réparation », « activités financières » et « activités de services aux entreprises » progresseraient respectivement de 0,4%, 0,5% et 0,3%.

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire et tertiaire, seraient respectivement de 0,9 point et 0,4 point en 2020, celle du secteur secondaire serait nulle.

La demande en 2020 serait tirée par la consommation finale. Elle connaîtrait une hausse de 6,5%, sous l'effet cumulé d'une hausse de 39,1% de la consommation publique et d'une baisse de 2,5% de la consommation privée. La croissance de la consommation publique s'expliquerait par la mise en œuvre des mesures sociales contenues dans le plan de riposte (acquisition de matériels et d'équipements sanitaires et opération de cash transfert avec le programme « NOVISSI »). La baisse de la consommation privée s'expliquerait par la baisse du revenu disponible suite aux effets négatifs de la crise sanitaire sur les ménages.

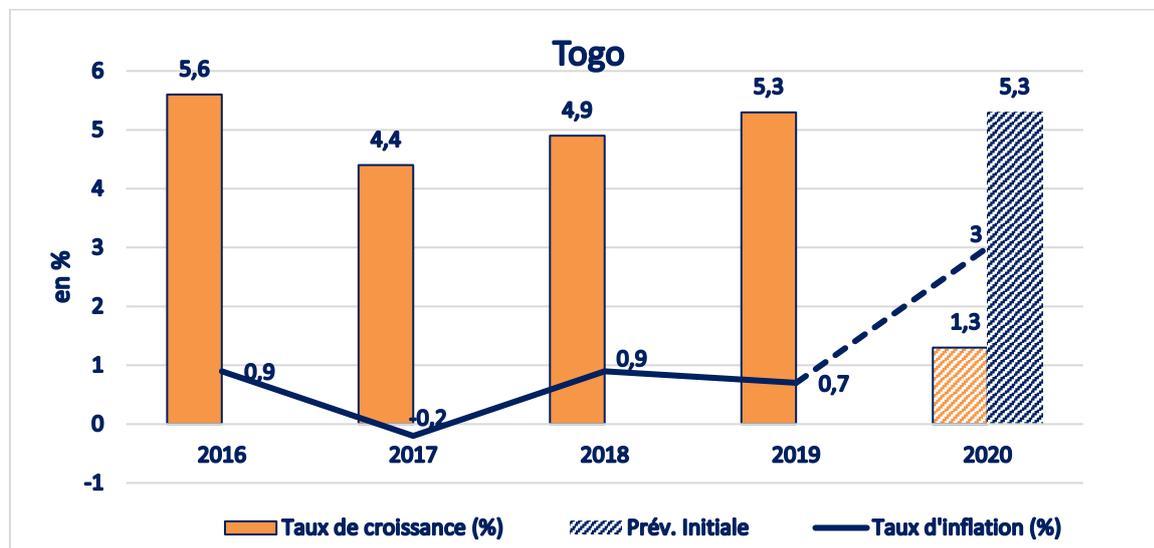
Les investissements baisseraient de 13,8% en 2020. Cette situation serait la résultante de la baisse des investissements publics de 44,6% en lien avec le ralentissement dans l'exécution des grands projets suite à la pandémie du COVID-19, et de celle des investissements privés de 4,4%.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations de biens et services enregistreraient des baisses respectives de 1,5% et 1,0%.

Le taux d'investissement se situerait à 22,0% en 2020 après 26,3% en 2019. Le taux d'épargne intérieure brut se situerait à 12,2% après 14,8% en 2019.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale et de l'investissement seraient, respectivement, de 5,7 points et -4,4 points en 2020, celle des échanges extérieurs nets serait nulle.

Graphique 9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel du Togo



Source : Commission de l'UEMOA

2.8.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation moyen annuel est ressorti à 0,7% contre 0,9% en 2018. Cette progression résulte, essentiellement, de la hausse des prix observée au niveau des fonctions « Transports » (+3,8%), « Restaurants et hôtels » (+1,6%) et « Logement,

eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,8%). L'effet de ces hausses a été atténué par le repli des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,5%), « Communications » (-2,6%) et « Loisirs et culture » (-0,1%).

Sur les cinq premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,4% contre 1,2% au cours de la même période de 2019. En 2020, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait en dessous de 3,0%.

2.8.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2019, la situation des finances publiques s'est caractérisée par une maîtrise des dépenses et une progression des recettes.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 7,3% en 2019 pour représenter 25,5% du PIB contre 25,7% en 2018. Cette évolution s'explique, principalement, par la hausse des recettes fiscales de 14,5% représentant 19,5% du PIB contre 18,4% en 2018.

La hausse des recettes fiscales s'explique, essentiellement, par les effets positifs de la poursuite de la mise en œuvre par l'Office Togolais des Recettes (OTR) des mesures de réformes de l'administration fiscale et douanière. Les recettes non fiscales ont connu une baisse de 35,6% après la hausse exceptionnelle de 98,7% constatée en 2018 en lien avec les produits des redevances pour téléphonie mobile. Les dons ont augmenté de 15,6% en 2019 pour représenter 3,8% du PIB après 3,6% en 2018.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 8,8% pour atteindre 26,7% du PIB contre 26,5% en 2018, du fait de la hausse des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes ont progressé de 6,2% pour représenter 19,4% du PIB après 19,7% en 2018. Cette progression s'explique par la hausse de la masse salariale de 7,1%, des transferts et subventions de 7,3% et des intérêts payés au titre de la dette publique de 22,0%.

Les dépenses en capital ont augmenté de 16,4% pour représenter 7,3% du PIB en rapport avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes ont connu une hausse de 58,6%.

Au total, le déficit global en 2019 a représenté 1,1% du PIB contre 0,8% en 2018. Le déficit global hors dons est ressorti à 5,0% contre 4,3% en 2018.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours est passé de 2 191,0 milliards en 2018 à 2 196,6 milliards en 2019. Le taux d'endettement en 2019 a été de 68,3% contre 73,5% en 2018. L'encours de la dette intérieure s'est établi à 1 446,4 milliards contre 1 590,3 milliards à fin décembre 2018, tandis que celui de la dette extérieure a atteint 750,2 milliards à fin décembre 2019 contre 600,8 milliards à fin décembre 2018.

Le service de la dette publique totale s'est établi à 605,6 milliards en 2019, soit une hausse de 37,9% par rapport à 2018, représentant 81,6% des recettes totales contre 66,6% en 2018. Sur les trois dernières années, le service de la dette intérieure

représente en moyenne 90,7% du total du service de la dette publique reflétant l'importance de la dette intérieure dans le portefeuille de la dette publique.

Pour 2020, les finances publiques seraient profondément affectées par l'impact négatif de la pandémie liée au coronavirus sur l'activité économique. Les prévisions indiquent une baisse des recettes totales de 18,7% représentant 17,1% du PIB contre 21,7% en 2019. Les recettes fiscales connaîtraient une baisse de 17,3% pour représenter 15,6% du PIB contre 19,5% en 2019 tandis que les recettes non fiscales se contracteraient pour ressortir à 1,5% du PIB contre 2,2% en 2019. Les dons augmenteraient de 13,2% pour représenter 4,2% du PIB contre 3,8% en 2019.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 18,4% pour atteindre 30,6% du PIB. Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation des dépenses courantes et des dépenses d'investissement. Les dépenses courantes seraient en hausse de 36,6%, du fait de l'augmentation de la masse salariale, des dépenses de biens et services et des intérêts au titre de la dette publique. Cette hausse s'expliquerait par l'accroissement de la consommation publique dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19. Les dépenses d'investissement connaîtraient une baisse de 29,8%, sous l'effet du ralentissement de l'exécution des grands projets suite à la pandémie de la COVID-19.

Au total, le déficit global dons compris s'établirait en 2020 à 5,0% du PIB contre 1,1% en 2019. Le déficit global hors dons serait de 9,0% du PIB contre 5,0% en 2019.

2.8.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2019, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 168,8 milliards contre un excédent de 17,0 milliards en 2018, en lien notamment avec une amélioration des différentes composantes.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 84,8 milliards, en baisse de 17,9 milliards par rapport à 2018. Cette évolution est, essentiellement, imputable à la réduction du déficit commercial amenée par la hausse des exportations (+10,8%) face à la faible progression des importations (+2,8%). Le déficit courant est passé de 3,4% du PIB en 2018 à 2,6% du PIB en 2019. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 3,3% du PIB contre 4,5% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'est amélioré de 40,0 milliards en liaison avec la progression des dons-projets. La bonne orientation du compte financier qui a augmenté de 96,8 milliards est liée à la nette progression des investissements de portefeuille.

En 2020, l'excédent global se réduirait à 85,2 milliards sous l'effet, essentiellement, de la détérioration du compte des transactions courantes.

2.8.5. SITUATION MONETAIRE

Les actifs extérieurs nets se sont consolidés de 168,8 milliards par rapport à leur niveau de décembre 2018, pour s'élever à 731,0 milliards en décembre 2019.

L'encours des créances intérieures s'est établi à 1.345,7 milliards, en baisse de 88,6 milliards (-6,2%). Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale, qui étaient de 208,6 milliards à fin décembre 2018, se sont repliées de 164,3 milliards, pour ressortir à 44,3 milliards à fin décembre 2019. En revanche, les créances sur l'économie ont augmenté de 75,6 milliards (+6,2%), en se situant à 1.301,3 milliards.

La masse monétaire a progressé de 4,5% pour s'établir à 1.804,3 milliards à fin décembre 2019.

2.8.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de la convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** est ressorti à -1,1% contre -0,8% en 2018. En 2020, il serait de -5,0% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 0,7% en 2019 contre 0,9% en 2018 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 68,3% en 2019 contre 73,5% en 2018. Pour 2020, il est attendu à 66,9%.

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 34,3% en 2019 contre 36,6% en 2018. En 2020, il serait de 41,2% ;
- **Le taux de pression fiscale** est ressorti à 19,5% en 2019 contre 18,4% en 2018. En 2020, il serait de 17,5%.

En matière de convergence, en 2019 hormis le critère relatif au taux de pression fiscale, tous les critères de convergence ont été respectés.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique en 2019 s'est améliorée, le taux de croissance du PIB réel étant passé à 5,3% après 4,9% en 2018. Sur les cinq critères de convergence, seul le critère relatif au taux de pression n'a pu être respecté. Toutefois, les prévisions macroéconomiques initiales pour 2020 sont compromises par l'impact négatif de la crise sanitaire.

Pour conforter les acquis et améliorer les performances, les Autorités togolaises sont invitées à prendre les mesures visant :

- la mise en œuvre des mesures d'urgence pour limiter les conséquences de la pandémie et des actions visant à relancer l'activité économique ;
- la poursuite de la mise en œuvre des politiques de soutien et d'accroissement de la productivité du secteur agricole ;
- l'adoption des mesures de politique économique permettant un retour à la consolidation budgétaire après la crise sanitaire notamment :
 - le renforcement des efforts de recouvrement des recettes budgétaires, à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et la lutte contre la fraude ;
 - la poursuite de la maîtrise des dépenses courantes ;
- le renforcement de la bonne gestion de la dette publique.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs de convergence du Togo

	Normes	2016	2017	2018	2019		2020
					Réal	Prév	
Critères de 1^{er} rang							
Solde global/PIB (%)	<= - 3%	-8,2	-0,3	-0,8	-1,1	-2,2	-5,0
Taux d'inflation	<= 3%	0,9	-0,2	0,9	0,7	<= 3	<= 3
Encours de la dette publique/PIB (%)	<= 70%	77,0	72,2	73,5	68,3	69,0	66,9
Critères de 2nd rang							
Masse salariale/Recettes fiscales (%)	<= 35%	32,1	34,2	36,6	34,3	31,6	41,2
Taux de pression fiscale	>= 20%	21,4	20,1	18,4	19,5	20,9	17,5
Taux de croissance du PIB		5,6	4,4	4,9	5,3	5,3	1,3

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Togo

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2019, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 6,1% contre 6,4% en 2018. Tous les Etats membres ont réalisé de bonnes performances, en dépit de la poursuite des actes terroristes notamment au Burkina Faso, au Niger et au Mali. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de stabilité des prix avec un taux d'inflation de -0,7% contre 1,2% en 2018, en liaison notamment avec les bonnes campagnes agricoles de l'année 2018 dans la plupart des Etats membres.

Pour 2020, il est attendu un ralentissement avec un taux de croissance économique de 2,4%, contre 6,6% initialement prévu, consécutif à l'impact négatif de la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus sur les économies de tous les Etats membres.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite en 2019 par une amélioration des soldes. Le déficit global a représenté 2,5% du PIB contre 3,4% en 2018. En 2020, Il se situerait à 5,2% du PIB en lien avec les conséquences de la crise sanitaire sur les finances publiques.

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se sont traduits en 2019 par un solde global excédentaire de 1.583,1 milliards, après un excédent de 1.088,2 milliards un an plus tôt. Le déficit courant s'est réduit de 10,5% pour ressortir à 4.125,5 milliards, en raison notamment de l'amélioration du solde de la balance des biens. En pourcentage du PIB, le déficit courant est passé de 5,7% en 2018 à 4,8% en 2019. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 5,6% du PIB contre 6,3% un an plus tôt.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2019 comparée à celle à fin décembre 2018, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire de 10,4%, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

En matière de convergence, cinq (5) Etats membres ont respecté les trois critères de premier rang en 2019 contre trois (3) Etats membres en 2018.

3.1 PRODUCTION

Le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 6,1% contre 6,4% en 2018, bénéficiant de la bonne tenue de l'agriculture, du dynamisme des BTP et du maintien des performances au niveau des transports et communications.

L'évolution de l'activité dans le secteur primaire (+3,9% contre +6,1% en 2018) est en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres et des conditions climatiques relativement favorables. Le secteur secondaire (+8,0% après +8,5% en 2018) a été porté notamment par la branche des BTP qui profite de la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. La progression de l'activité du secteur tertiaire (+6,3% après +5,8% en 2018) s'explique par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2019 ont été, respectivement, de 0,9 point, 1,6 point et 3,6 points.

Par pays, le taux de croissance en 2019 se présente comme suit : Bénin (6,9%), Burkina Faso (5,7%), Côte d'Ivoire (6,9%), Guinée-Bissau (4,5%), Mali (5,0%), Niger (5,1%), Sénégal (5,3%) et Togo (5,3%).

Pour 2020, il est projeté un taux de croissance de 2,4%, consécutif à l'impact négatif de la crise sanitaire sur les économies de tous les Etats membres. La perte de croissance, estimée à 4,2 points de pourcentage, résulterait, principalement, des mesures de restriction prises par tous les Etats pour contenir la crise sanitaire.

L'activité du secteur primaire ralentirait (+1,9% après 3,9%), en lien avec les difficultés d'approvisionnement en intrants. Le taux de croissance du secteur secondaire est projeté à 3,1% après 8,0% en 2019 en rapport notamment avec le ralentissement dans l'exécution des grands projets de construction d'infrastructures de base et la baisse de la production pétrolière et minière.

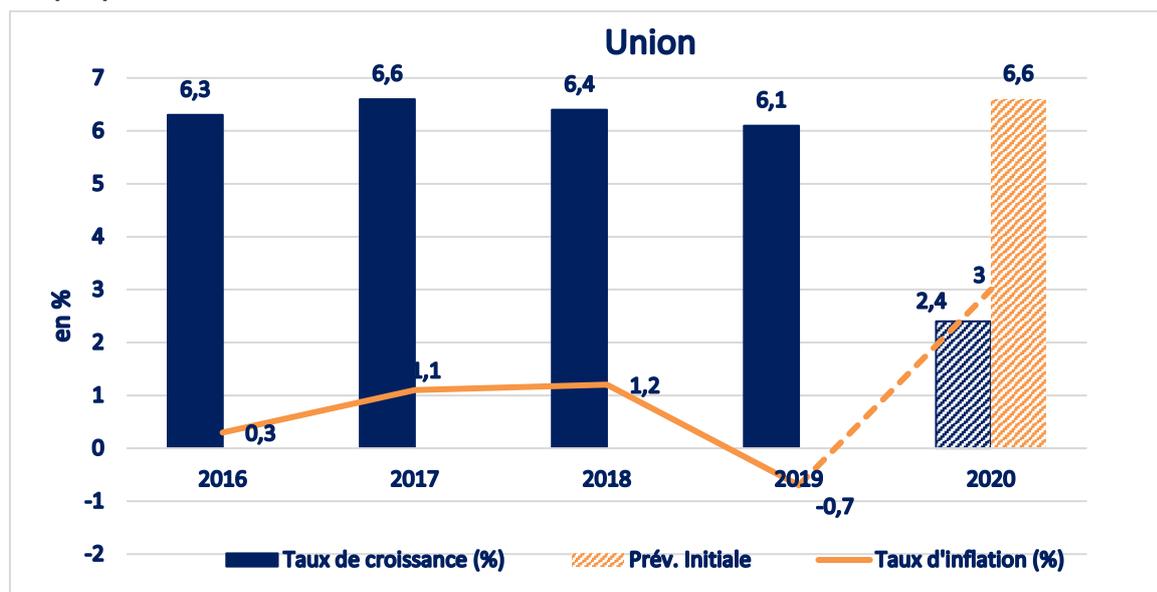
Le secteur tertiaire, principal porteur de la croissance des pays de l'Union au cours des dernières années, serait le plus exposé à la crise. Son taux de croissance ralentirait pour se situer à 2,4% en 2020 après 6,3% un an plutôt. En particulier, les activités de commerce, de transport, de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration seraient les plus touchées. En revanche, les services de télécommunications ainsi que le commerce de certains produits sanitaires connaîtraient un regain d'activité.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2020 seraient, respectivement, de 0,3 point, 0,7 point et 1,4 point.

Par pays, le taux de croissance en 2020 se présenterait comme suit : Bénin (+3,5%), au Burkina Faso (+2,0%), en Côte d'Ivoire (+3,6%), en Guinée-Bissau (-1,9%), au Mali (+0,9%), au Niger (+1,0%), au Sénégal (+1,1%) et au Togo (+1,3%).

Des risques persistent sur les perspectives économiques notamment ceux liés à l'accentuation de la crise sanitaire, à la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, ainsi qu'aux revendications corporatives et syndicales dans certains Etats membres.

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel de l'Union



Source : Commission de l'UEMOA

3.2 PRIX ET INFLATION

En 2019, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une maîtrise des prix. Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est ressorti à -0,7% contre +1,2% en 2018. Cette évolution est liée à la baisse des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,2%) et « communication » (-1,8%). Cette baisse a été atténuée par la hausse des prix des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,2%), « Transport » (+1,0%) « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+1,0%), « Enseignement » (+1,6%) et « Restaurant et hôtel » (+0,3%).

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (-0,9%), Burkina Faso (-3,2%), Côte d'Ivoire (+0,8%), Guinée-Bissau (+0,2%), Mali (-3,0%), Niger (-2,5%), Sénégal (+1,0%) et Togo (+0,7%).

Sur les cinq premiers mois de l'année 2020, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union est estimé à 1,4% contre -0,7% à la même période de 2019. En 2020, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union serait en deçà de 3%.

3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2019, les recettes totales et dons ont progressé de 13,8% pour représenter 17,9% du PIB contre 16,8% en 2018, portés par les recettes fiscales, en hausse de 13,2%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 13,8% en 2019 contre 13,0% en 2018.

L'augmentation des recettes fiscales est liée à la poursuite des efforts en matière d'administration de l'impôt, d'informatisation des procédures et de lutte contre la fraude. Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (10,6%),

Burkina Faso (17,5%), Côte d'Ivoire (12,2%), Guinée-Bissau (9,3%), Mali (14,7%), Niger (10,5%), Sénégal (17,4%) et Togo (19,5%).

Les recettes non fiscales ont augmenté de 9,7% pour représenter 1,8% du PIB comme en 2018, sous l'effet des hausses enregistrées au Burkina Faso (+82,8%), Côte d'Ivoire (+1,6%), en Guinée-Bissau (+27,9%), au Mali (27,3%) et au Sénégal (+5,1%). Ces hausses ont été atténuées par les baisses notées au Bénin (-10,3%), au Niger (-23,8%) et au Togo (-35,6%). Les dons ont progressé de 9,4% pour représenter 1,8% du PIB comme en 2018.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 7,6% pour représenter 20,4% du PIB contre 20,2% en 2018. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes en hausse de 10,8%, imputable, principalement, aux dépenses salariales en progression de 8,3% et au paiement des intérêts servis sur la dette publique qui ont augmenté de 14,7%. Par pays, les augmentations de la masse salariale enregistrées se présentent comme suit : Bénin (+3,6%), Burkina Faso (+19,8%), Côte d'Ivoire (+5,0%), Guinée-Bissau (+22,8%), Mali (+9,7%), Niger (+3,2%), Sénégal (+7,5%) et Togo (+7,1%). Ces évolutions sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat. Quant aux dépenses liées aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présente comme suit : Bénin (+6,9%), Burkina Faso (+20,4%), Côte d'Ivoire (+22,0%), Guinée-Bissau (+60,3%), Mali (+23,8%), Niger (+10,6%), Sénégal (+3,0%) et Togo (+22,0%). Les dépenses en capital ont baissé de 1,9%.

En 2019, la situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction des déficits. Le déficit global a représenté 2,5% du PIB contre 3,4% en 2018. Le déficit global hors dons est ressorti à 4,3% du PIB contre 5,2% en 2018.

Le taux d'endettement de l'Union en 2019 est ressorti à 43,8% contre 41,9% en 2018. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional (Encadré 2). Son service a représenté plus de 50% du service total de la dette dans six (6) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus du tiers (1/3) des recettes totales dans quatre (4) Etats membres.

Encadré 2 : Interventions sur les marchés de capitaux

Mobilisation sur le marché financier régional

En 2019, l'Agence UMOA-Titres a continué d'appuyer les Etats membres de l'Union dans la recherche de financements, conformément à la mission qui lui a été assignée. A cet égard, elle s'est attelée au suivi continu de la dette et de ses différents indicateurs, afin d'en appréhender les risques, et a poursuivi une politique d'émission des titres publics, susceptible d'améliorer les taux de mobilisation de ressources, notamment, sur les maturités moyen - long terme. L'Agence a également veillé à la consolidation des stratégies de reprofilage de la dette par le biais d'outils de gestion active de la dette, en l'occurrence, les rachats et les échanges de titres. Elle a, en outre, procédé à l'élaboration d'opérations spécifiques de conversion de créances de certains Etats en titres publics.

Les émissions brutes d'effets sur le marché régional de la dette publique se sont établies à 4.112,2 milliards au cours de l'année 2019 contre 3.277,6 milliards un an plus tôt, en raison, notamment, du retour de la Côte d'Ivoire et du Sénégal sur le marché régional. Les ressources mobilisées sont composées de bons du Trésor à hauteur de 1.645,1 milliards et d'obligations pour 2.467,1 milliards. Les taux moyens pondérés sont ressortis à 5,36% pour les bons du Trésor et 6,42% pour les obligations.

Par ailleurs, les ressources levées par syndication sur le marché primaire ont atteint 1.620,2 milliards en 2019 contre 1.084,6 milliards en 2018. Les émissions obligataires des Etats continuent d'être prépondérantes (plus de 95%) par rapport aux autres émetteurs. Le taux d'intérêt moyen payé par les Etats sur leurs émissions est ressorti à 5,80% en 2019 contre 6,35% en 2018.

L'encours global des titres publics s'est inscrit en hausse pour se situer à 10.883,6 milliards à fin décembre 2019 contre 9.972,7 milliards un an plus tôt. La structure de cet encours reste dominée par les obligations qui représentent près de 90,0% du total.

Mobilisation des ressources sur les marchés internationaux

Sur les places financières internationales, des ressources ont été levées par le Bénin et la Côte d'Ivoire, pour des montants respectifs de 328,0 milliards et 1.108,5 milliards, soit un montant cumulé de 1.436,5 milliards. Le taux moyen pondéré s'est élevé à 5,99% pour le Bénin et à 6,38% pour les deux tranches d'Eurobonds mobilisées par la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, Grâce à son « rating investment grade », la BOAD a pu réaliser en octobre 2019 son troisième eurobond qui lui a permis de mobiliser un montant de 830 millions de dollars US, soit 493,6 milliards FCFA sur une maturité de 12 ans in fine.

Pour 2020, les déficits budgétaires s'aggraveront considérablement en raison de l'impact négatif de la pandémie liée au coronavirus sur les finances publiques des Etats membres. En effet, le ralentissement de l'activité économique serait accompagné d'une baisse relativement importante des recettes budgétaires dans tous les Etats membres. Par ailleurs, la mise en œuvre des plans de riposte à la crise sanitaire, tout en contribuant à atténuer les effets de la pandémie, aurait aussi pour conséquence une forte augmentation des dépenses publiques. Sur cette base, le déficit global s'établirait à 5,2% du PIB et le déficit global hors dons serait de 7,7% du PIB.

Les recettes totales baisseraient de 2,4% pour représenter 15,1% du PIB contre 16,1% en 2019. Cette baisse résulterait de celle des recettes fiscales de 0,2% induisant un taux de pression fiscale de 13,2%. La baisse des recettes fiscales est, essentiellement, liée aux mesures fiscales de soutien à la relance de l'économie prises par les Etats.

Les évolutions suivantes sont attendues des recettes totales et dons : au Bénin (+4,3%), au Burkina Faso (-0,7%), en Côte d'Ivoire (+0,7%), en Guinée-Bissau (-15,8%), au Mali (5,3%), au Niger (+1,4%), au Sénégal, (+7,9%) et au Togo (-13,9%). Les recettes non fiscales, quant à elles, seraient en baisse de 15,1% et les dons progresseraient de 42,3% après la hausse de 9,4% enregistrée en 2019 pour représenter 2,5% du PIB. La hausse des dons s'expliquerait par les appuis budgétaires attendus au titre de l'aide à la riposte à la pandémie.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 16,5% pour représenter 22,8% du PIB. Cette évolution serait portée par les dépenses courantes en hausse de 17,0% et les dépenses en capital qui progresseraient de 13,1% après la baisse de 1,9% enregistrée en 2019. L'augmentation attendue de la masse salariale serait de 8,5% et celle des paiements au titre des intérêts sur la dette de 21,6%. L'accroissement des dépenses courantes serait lié à la mise en œuvre des mesures au titre des filets sociaux de protection des couches vulnérables de la population ainsi que des mesures financières de soutien à la relance de l'économie.

Le taux d'endettement passerait de 43,8% en 2019 à 43,6% en 2020.

3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les échanges extérieurs des pays de l'UEMOA se sont traduits en 2019 par un solde global excédentaire de 1.583,1 milliards, après un excédent de 1.088,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution est liée à la hausse des entrées nettes de capitaux au titre du compte de capital et du compte financier, dont les niveaux ont plus que couvert le déficit du compte courant.

Le déficit courant s'est réduit de 10,5% pour ressortir à 4.125,5 milliards, en raison notamment de l'amélioration du solde de la balance des biens, en lien avec la hausse des exportations des principaux produits. Les exportations de biens ont progressé de 6,3%, en ligne avec la hausse des ventes du cacao (+14,7%), de l'or (+13,4%), du caoutchouc (+26,9%), du pétrole (+16,7%), dont les effets sont modérés par la baisse des recettes issues des ventes du bois (-32,3%), de la noix de cajou (-21,7%) et des

réexportations (-40,3%). La hausse des exportations de cacao est portée par les expéditions des produits manufacturés, favorisée par l'entrée en production d'une nouvelle usine de transformation en Côte d'Ivoire. La progression des ventes d'or et de caoutchouc tient, notamment, à l'orientation favorable des cours internationaux de ces produits. S'agissant de la baisse des exportations de la noix de cajou, elle s'explique, principalement, par la chute des cours sur les marchés internationaux. Quant à l'orientation baissière des réexportations, elle traduit le repli de ce commerce au Bénin et au Niger en direction du Nigeria. Les Autorités nigérianes ont, en août 2019, procédé à la fermeture des frontières terrestres de ce pays avec ses deux Etats voisins au sein de l'UEMOA.

Les importations, pour leur part, ont progressé de 3,3%, consécutivement notamment à l'augmentation des achats de biens intermédiaires et de biens d'équipement. La hausse des acquisitions de biens d'équipement (+7,8%) et de biens intermédiaires (+11,6%) a été induite par les dépenses d'investissement dans l'Union, portées, essentiellement, par le début des travaux de construction d'un oléoduc ainsi que des investissements dans les domaines aéroportuaires et hôteliers au Niger.

Le déficit de la balance des services s'est accentué de 5,4%, en raison de l'alourdissement de la facture de fret (+11,5%) induit par le dynamisme des importations. Le solde déficitaire du revenu primaire, pour sa part, s'est accru de 5,8%, tiré par les paiements d'intérêts au titre de la dette publique et de dividendes aux investisseurs étrangers. Les revenus secondaires se sont améliorés de 13,3%, en lien avec la hausse des transferts de fonds des migrants et des aides budgétaires reçues par les pays de l'Union. Rapporté au PIB, le déficit courant est passé de 5,7% en 2018 à 4,8% en 2019. Hors dons, le déficit courant est ressorti à 5,6% du PIB contre 6,3% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital a progressé de 18,4% par rapport à l'année précédente, en relation notamment avec la hausse des dons-projets dans la plupart des Etats membres de l'Union.

Le besoin de financement, comprenant le solde courant et celui du capital, s'est établi à 2.594,8 milliards, en baisse de 21,7%. Ce besoin a été couvert à hauteur de 163,0% par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, contre un taux de couverture de 133,6% en 2018, soit une amélioration de 29,4 points.

La hausse des entrées nettes au titre du compte financier en 2019 résulte, principalement, de la forte augmentation de la mobilisation des ressources extérieures par certains Etats membres comme la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger (+1.054,9 milliards) auprès de leurs partenaires notamment la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Pour l'année 2020, les échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégageraient un excédent global de 388,0 milliards, après 1.583,1 milliards une année plus tôt. Le repli du solde positif de la balance des paiements s'expliquerait par

l'augmentation du déficit du compte des transactions courantes et du recul de l'excédent du compte financier.

Le compte courant serait impacté par les effets des versements de revenus primaires conjugués à une baisse des revenus secondaires. Toutefois, le déficit du compte des transactions courantes représenterait 4,7% du PIB en 2020 contre 4,8% en 2019.

L'excédent du compte de capital ressortirait, pour sa part, à 1.828,8 milliards contre 1.530,7 milliards un an plus tôt, en liaison avec la hausse des dons-projets.

Le compte financier subirait le recul des entrées nettes de capitaux au titre des investissements directs et des investissements de portefeuille.

Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier régresseraient de 33,8%, en raison de la baisse des flux nets au titre des investissements directs étrangers (-34,2%) et de la forte diminution des investissements de portefeuille (-96,8%), subséquente au repli des émissions d'euro-obligations des pays membres de l'Union sur les marchés internationaux. L'effet de ces baisses serait atténué par l'augmentation des autres investissements (+42,1%), induite par la hausse des tirages publics nets.

En liaison avec ces évolutions, le ratio des réserves en mois d'importation de biens et services s'établirait à 6,1 mois en 2020 après 6,3 en 2019.

3.5 SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2019 comparée à celle à fin décembre 2018, est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Les Actifs Extérieurs Nets (AEN) des institutions de dépôt de l'Union se sont renforcés de 1.915,8 milliards en 2019 comparativement à leur niveau de décembre 2018, en liaison notamment avec la consolidation des AEN de la BCEAO (+1.687,9 milliards). Le stock des réserves officielles de change de la BCEAO a augmenté de 1.796,0 milliards (ou 21%) en un an pour se situer à 10.357,0 milliards à fin décembre 2019. Cette évolution a été induite par l'amélioration du rapatriement des recettes d'exportation et les mobilisations importantes de ressources extérieures par les Etats qui ont atteint un montant de 4.765,0 milliards au cours de l'année, dont 1.091,1 milliards d'euro-obligations. Ainsi, les réserves de change assurent une couverture de l'émission monétaire de 78,4%, contre 77,1% en décembre 2018.

L'encours des créances intérieures a augmenté de 1.604,5 milliards ou 5,3%, par rapport à son niveau à fin décembre 2018, pour se situer à 31.626,3 milliards, à fin décembre 2019 sous l'effet de la consolidation des concours au secteur privé. Les crédits à l'économie ont progressé de 1.596,8 milliards ou 7,3% en 2019 pour s'établir à 23.508,2 milliards. A la même période de 2018, les crédits à l'économie avaient augmenté de 8,7%.

Les créances nettes des institutions de dépôt sur les Administrations publiques centrales (APUC) de l'UEMOA sont demeurées quasi stables, en ressortant à 8.118,1 milliards, soit 7,6 milliards de plus qu'en 2018.

En liaison avec la progression de ses contreparties, la masse monétaire s'est consolidée de 2.873,7 milliards ou 10,4%, pour ressortir à 30.600,5 milliards. Ce renforcement de la liquidité globale s'est traduit par l'augmentation des dépôts de 2.212,8 milliards ou 10,3% et de la circulation fiduciaire de 666,1 milliards ou 10,6%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2018, la base monétaire s'est élargie de 1.598,8 milliards ou 17,8%, en se situant à 10.568,3 milliards à fin décembre 2019. Cette évolution est portée par la croissance de ses différentes contreparties. Les actifs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont consolidés de 1.687,9 milliards et les concours aux banques ont augmenté de 512,2 milliards. Cette évolution a été atténuée par la baisse des créances nettes sur les Administrations publiques centrales de 253,0 milliards.

Pour 2020, il est prévu une hausse de la masse monétaire de 12,2%. Cette évolution serait tirée par la progression de 4.233,1 milliards (+13,4%) des créances des institutions de dépôt sur les secteurs résidents de l'Union et l'amélioration des actifs extérieurs nets de 388,0 milliards (+5,3%). Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'Administration Publique Centrale augmenteraient de 3.037,8 milliards (+37,4%) et le taux de croissance des créances sur l'économie ressortirait à 5,1% contre 7,3% en 2019.

3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2019

L'état de convergence en 2019 se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal, supérieur ou égal à -3%**

Le solde budgétaire global de l'Union en 2019 s'est établi à -2,5% du PIB contre -3,4% en 2018. Il serait de -5,2% du PIB en 2020.

Cinq (5) Etats membres ont respecté ce critère en 2019. Par Etat, la situation se présente comme suit : Bénin (-0,5%), Burkina Faso (-3,0%), Côte d'Ivoire (-2,3%), Guinée-Bissau (-4,2%), Mali (-1,7%), Niger (-3,6%), Sénégal (-3,9%) et Togo (-1,1%).

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union en 2019 a été de -0,7% contre 1,2% en 2018. Ce taux serait en dessous de 3% en 2020.

Tous les États membres ont respecté ce critère en 2019. Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (-0,9%), Burkina Faso (-3,2%), Côte d'Ivoire (0,8%), Guinée-Bissau (0,2%), Mali (-3,0%), Niger (-2,5%), Sénégal (1,0%) et Togo (0,7%).

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, inférieur ou égal à 70%**

L'encours de la publique totale de l'Union en 2019 a représenté 43,8% du PIB après 41,9% en 2018. Il serait de 43,6% du PIB en 2020.

Tous les Etats membres ont respecté ce critère en 2019. Par pays, ce ratio se présente comme suit : Bénin (41,2%), Burkina Faso (46,9%), Côte d'Ivoire (38,6%), Guinée-Bissau (55,9%), Mali (37,2%), Niger (40,1%), Sénégal (56,6%) et Togo (68,3%).

Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales de l'Union a été de 39,3% en 2019 contre 41,1% en 2018. Ce ratio serait de 42,8% en 2020.

Seuls, le Mali (34,5%), le Sénégal (30,4%) et le Togo (34,3%) ont respecté ce critère en 2019. Pour les autres Etats membres, le ratio varie entre 57,5% (Guinée-Bissau) et 36,0% (Niger).

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 20%**

Le taux de pression fiscale de l'Union en 2019 a atteint 13,8% contre 13,0% en 2018. Il est attendu à 13,2% en 2020.

Aucun Etat membre n'a respecté ce critère en 2019. Par Etat, la situation se présente comme suit : Bénin (10,6%), Burkina Faso (17,5%), Côte d'Ivoire (12,2%), Guinée-Bissau (9,3%), Mali (14,7%), Niger (10,5%), Sénégal (17,4%) et Togo (19,5%).

En matière de convergence, au 31 décembre 2019, horizon de convergence fixé par l'Acte additionnel n°01/2015/CCEG/UEMOA, cinq (5) Etats membres ont respecté l'ensemble des trois (3) critères de premier rang contre trois (3) en 2018. Pour l'année 2019, il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo. En 2020, le déficit budgétaire dépasserait 3% du PIB dans tous les Etats membres.

Au regard des dispositions du Règlement n°10/2007/CM/UEMOA notamment en son article premier et tenant compte du fait que les cinq (5) pays qui ont respecté tous les trois critères de premier rang, représentent 74,6% du PIB nominal de l'Union, soit plus des 65% requis, les conditions de convergence ont été réunies en 2019. Toutefois, les conditions d'accès à la phase de stabilité, à compter du 1er janvier 2020, ne l'ont pas été, faute d'avoir réalisé les conditions de convergence de manière durable.

Encadré 3 : Etat de réalisation des critères de convergence dans l'Union en 2019

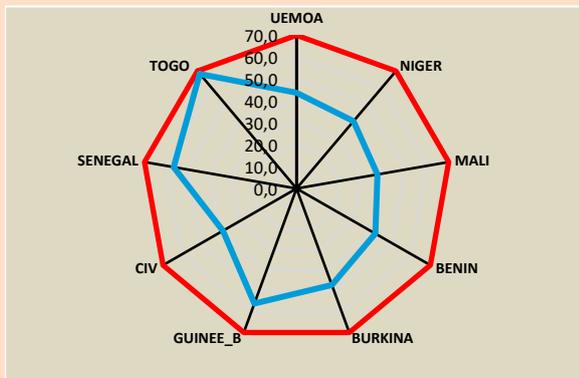
Solde budgétaire (en % du PIB nominal)



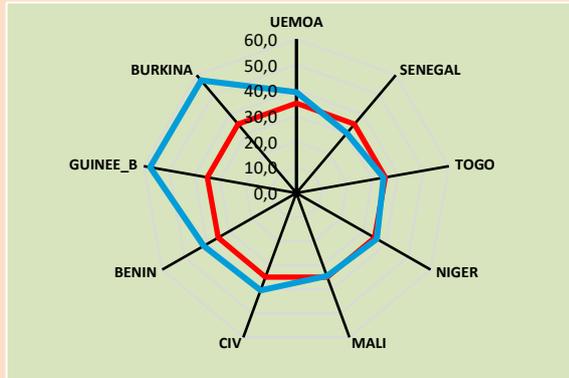
Taux d'inflation (en %)



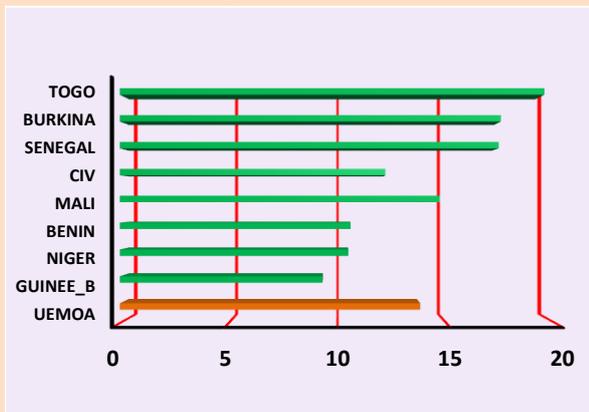
Taux d'endettement



Masse salariale (en % des recettes fiscales)



Taux de pression fiscale



Au total, en 2019, cinq (05) Etats membres formant la masse critique ont respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang. Ainsi les conditions de convergence ont été remplies.

En 2020, la pandémie liée au coronavirus exacerberait les pressions sur les finances publiques des Etats membres.

3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans l'ensemble, les bons résultats macroéconomiques observés au cours des cinq dernières années se sont poursuivis en 2019. En matière de convergence, à l'exception de la Guinée-Bissau, du Niger et du Sénégal, tous les autres Etats membres ont respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang contre trois (3) en 2018. Ainsi, les conditions de convergence ont été réunies en 2019. Toutefois, les conditions d'accès à la phase de stabilité, à compter du 1^{er} janvier 2020, ne l'ont pas été, faute d'avoir réalisé les conditions de convergence de manière durable, c'est-à-dire au cours des deux (2) dernières années (2017, 2018), en référence à l'Article 16 de l'Acte additionnel.

Pour 2020, les perspectives macroéconomiques restent compromises par l'impact négatif de la pandémie liée au coronavirus sur les économies des Etats membres. Ainsi, la situation macroéconomique de l'Union connaîtrait une dégradation sensible avec notamment un taux de croissance réel qui ressortirait à 2,4%, soit une réduction de 4,2 points de pourcentage par rapport à la prévision initiale de 6,6%. La baisse sensible des recettes combinée à la hausse des dépenses aggraverait les déficits budgétaires.

Dans ce contexte, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a suspendu temporairement l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité afin de donner une marge de manœuvre aux Etats membres dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire.

Tenant compte de cette suspension et afin d'améliorer les performances économiques, il convient de veiller à une mise en œuvre effective des mesures contenues dans les plans de riposte à la pandémie adoptées par les Etats membres.

Ainsi, des dispositions doivent être prises pour :

- garantir un climat sociopolitique apaisé et améliorer la situation sécuritaire ;
- capitaliser au maximum les acquis des politiques communautaires ayant favorisé une consolidation du cadre macroéconomique et macro financier de l'Union ;
- bénéficier de l'appui de la communauté financière internationale notamment pour l'allègement de la dette extérieure publique bilatérale et multilatérale ainsi que l'obtention de nouvelles ressources concessionnelles ;
- atténuer les effets négatifs de la crise sur les activités économiques et sociales, particulièrement sur les revenus des couches les plus vulnérables.

Par ailleurs, des dispositions doivent être prises pour poursuivre :

- des stratégies d'accélération de la croissance économique en mettant l'accent sur les investissements structurants ;
- des politiques de diversification effective de la production en vue de rendre la croissance plus inclusive ;

- des programmes et projets d'accroissement de l'offre agricole pour pallier l'insécurité alimentaire et maîtriser les tensions inflationnistes ;
- des réformes structurelles, en particulier dans les secteurs de l'énergie afin de favoriser le développement des activités économiques dans toutes les régions ;
- des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes fiscales par :
 - une amélioration de la performance des administrations fiscales et douanières ;
 - une amélioration du rendement fiscal des secteurs minier, informel, agro-pastoral ainsi que le foncier ;
 - une meilleure prise en charge de la problématique de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;
 - une rationalisation des dépenses fiscales ;
- des actions visant à renforcer l'efficacité des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses courantes ;
- de mesures de renforcement du suivi de la dette et des actions visant à en assurer une gestion prudente.

Tableau 10 : Etat de convergence dans l'Union en 2019

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2019 PAR ETAT MEMBRE								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2017 ET 2018								2019	2018	2017
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo			
1	Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal (norme $\geq -3\%$)	-0,5	-3	-2,3	-4,2	-1,7	-3,6	-3,9	-1,1	5	4	4
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme $\leq 3\%$)	-0,9	-3,2	0,8	0,2	-3,0	-2,5	1,0	0,7	8	8	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$)	41,2	46,9	38,6	55,9	37,2	40,1	56,6	68,3	8	7	7
4	Masse salariale sur recettes fiscales (norme $\leq 35\%$)	41,4	57,3	40,5	57,5	34,5	36,0	30,4	34,3	3	2	3
5	Taux de pression fiscale (norme $\geq 20\%$)	10,6	17,5	12,2	9,3	14,7	10,5	17,4	19,5	0	0	1
2019		3	3	3	2	4	2	3	4			
2018		3	2	3	2	2	4	3	2			
2017		2	2	2	3	4	2	4	4			

Source : Commission de l'UEMOA

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2021

La pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), débutée à Wuhan en Chine en décembre 2019, entraîne actuellement de grands bouleversements et sa propagation à l'échelle mondiale a des répercussions sur la situation sanitaire et sur la poursuite des activités dans son ensemble. Le FMI prévoit une récession de l'économie mondiale en 2020, avec un taux de croissance de -4,9% contre +3,3% initialement prévue en janvier. En Afrique au sud du Sahara, le taux de croissance réel perdrait plus de 6 points de pourcentage pour ressortir à -3,2% contre une prévision initiale de 3,2%. Par ailleurs, ces prévisions de croissance connaîtraient des évolutions notables selon la durée, la sévérité et les approches de gestion de la crise sanitaire tout au long de l'année 2020.

En vue de contenir la propagation de la pandémie et limiter son impact humain, économique et social, les Etats ont pris des mesures de riposte et les institutions financières internationales et régionales ont adopté des politiques de soutien budgétaire, social et sanitaire.

Pour les Etats, il s'agit, principalement, des programmes de subventions aux personnes et aux entreprises, des plans massifs de soutien en espèce aux couches les plus vulnérables, des allègements fiscaux aux personnes et aux entreprises les plus touchées par la crise, de la garantie des prêts bancaires aux entreprises, des mesures de confinement et de généralisation du port de masques et de la mise en place de fonds de soutien ou de solidarité.

S'agissant des institutions financières, les mesures sont, entre autres, l'assouplissement des politiques monétaires, l'injection de liquidité, la mise en œuvre des programmes d'achat des actifs publics (Quantitative Easing), la mobilisation et l'adaptabilité des ressources aux besoins spécifiques des Etats ainsi que l'allègement du poids de la dette des pays les plus fragiles (report d'échéances et échelonnement).

La contraction de l'activité en Afrique subsaharienne du fait de la crise sanitaire résulterait, principalement, de la combinaison des effets du degré d'intégration de la région à l'économie mondiale et des caractéristiques structurelles des économies.

Le degré d'intégration de la région à l'activité mondiale a pour effet la transmission directe des chocs d'offre et de demande mondiale aux économies subsahariennes, alors que les caractéristiques structurelles des économies ont pour conséquence, la fragilisation des fondamentaux macroéconomiques en pareille situation.

Les chocs d'offre et de demande sont, principalement, l'arrêt des activités des entreprises et des structures de production, les mesures de confinement avec pour corollaire la restriction des déplacements des travailleurs et la baisse de la demande mondiale. Par ailleurs, cette situation a entraîné la chute des cours des matières premières, surtout celui du pétrole, ainsi que la baisse des transferts des migrants.

Quant aux caractéristiques structurelles, il s'agit notamment de l'extraversion des économies, du poids de l'aide extérieure, de la part importante du secteur informel, de l'étroitesse de l'assiette fiscale et de la faible inclusivité de la croissance. Dans ce contexte, l'efficacité des réponses apportées à court et moyen termes à la crise sanitaire, qu'elles soient individuelles ou collectives, se mesurera par la capacité à préserver les vies humaines, à stabiliser puis à relancer les économies et à saisir l'opportunité de la transformation structurelle des économies.

L'activité économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2020 afficherait un taux de croissance de 2,4% contre une prévision initiale de 6,6%, du fait de l'impact de la crise sanitaire. A cela s'ajoutent les effets des mesures prises pour endiguer et atténuer la propagation de la maladie (fermeture des frontières, couvre-feu, mise en quarantaine de villes touchées, interdiction des rassemblements, fermeture des marchés, boîtes de nuit et autres lieux à grande fréquentation, fermeture des écoles et universités, annulation des évènements internationaux et des missions officielles). Les activités dans le secteur des services, contribuant, principalement, à la croissance seraient les plus affectées particulièrement le transport, l'hôtellerie, le tourisme et la restauration.

Au regard de l'impact macroéconomique de la crise sanitaire, le défi de la résilience et de la viabilité de l'Union se pose à nouveau. Une approche de solution résiderait dans la mise en œuvre de stratégies de développement des activités des secteurs résilients tels que l'économie numérique notamment par la digitalisation des économies. Par ailleurs, les efforts de formalisation de l'économie pour réduire le poids de l'informel et la stimulation des secteurs industriels d'import substitution, contribueraient à atténuer les effets négatifs des chocs de ce type et capter la demande régionale.

Les Autorités des Etats membres de l'Union, ayant pris la pleine mesure des effets de la crise sanitaire, ont adopté des plans de riposte qui visent, entre autres, (i) la réduction de la propagation de la maladie, (ii) la mitigation des effets de la crise sur les populations les plus vulnérables par des mesures de protection tels que les filets sociaux et (iii) la relance des économies par des mesures de soutien fiscale, financière et à la production. Le coût global des plans de riposte des Etats membres est estimé à 5 284,9 milliards³.

Poursuivant le même objectif, les institutions sous régionales ont pris des mesures en vue de (i) limiter les effets négatifs de la crise sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans l'Union (BCEAO), (ii) faciliter l'accès des Etats membres à des prêts concessionnels et leur permettre de disposer de marges budgétaires supplémentaires (BOAD, BCEAO, Commission) et (iii) renforcer la résilience du marché financier régional par le développement des instruments innovants tout en contribuant à la protection des acteurs du marché (CREPMF). En outre, pour faire face à la crise sanitaire, le FMI, la Banque Mondiale, la BAD et le G-20 ont apporté des appuis aux pays de l'Union, sous forme de facilités d'accès aux ressources disponibles

³ Communiqué de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA du 27 avril 2020

dans le cadre des mécanismes de financement internationaux, de soutiens au secteur privé et d'allègement du service de la dette de six (6) pays jugés fragiles.

L'urgence sanitaire et humanitaire découlant de la crise actuelle nécessite d'une part, une meilleure gestion des finances publiques à travers une prise en charge adéquate des nouvelles dépenses et, d'autre part, une mobilisation de ressources supplémentaires en vue de mettre en œuvre des mesures de relance économique. Les dépenses sociales occupent une place importante dans les différents plans de riposte des Etats. Toutefois, elles ne devraient pas se réaliser au détriment des dépenses d'investissement public, sources de croissance au sein de l'Union.

Si la mise en œuvre desdits plans devrait assurément contribuer à atténuer les effets de la pandémie, elle aurait aussi pour conséquence une forte augmentation des dépenses publiques notamment les dépenses sociales, induisant ainsi une dégradation générale des positions budgétaires des Etats membres de l'Union.

Dans ces conditions, la Conférence des Chefs d'Etat et Gouvernement de l'Union a décidé, le 27 avril 2020, la suspension temporaire de l'application du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité, afin de donner plus de flexibilité aux Etats membres dans la mise en œuvre des politiques de relance.

Aussi, en vue de permettre aux Etats membres de faire face à la crise sanitaire, réduire ses conséquences humanitaire, sociale et économique et relancer les économies pour garantir la stabilité macroéconomique de l'Union, il est recommandé, outre les mesures sanitaires, les propositions ci-après :

- la promotion de la production locale des masques, des médicaments et des équipements médicaux ;
- le renforcement des échanges intracommunautaires ;
- la poursuite des mesures pour l'atténuation des effets négatifs de la crise sanitaire sur les activités économiques particulièrement le tourisme, les transports, l'hôtellerie et la restauration ainsi que sur les couches les plus vulnérables ;
- la poursuite de la stratégie de digitalisation des économies (e-recouvrement, e-procédures, télétravail, etc.) ;
- la poursuite des efforts de mobilisation des ressources intérieures à travers l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- la prise des dispositions nécessaires pour bénéficier de l'appui de la communauté financière internationale notamment pour l'allègement de la dette extérieure et la mobilisation de ressources additionnelles concessionnelles ;
- le financement des investissements régionaux structurants dans les secteurs sanitaire, social, numérique et industriel ;
- la poursuite de la promotion de la gouvernance économique et financière à travers la transparence dans la gestion des finances publiques.